VOLUME XVII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 MARS 1930 — NUMERO 43

Adressez toute correspo[ndance à] "LA LIBERT[É]"
ABONNEME[NTS]
Canada - - - - -
Etats-Unis - - - - -
Europe - - - - -

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

DIVORCE, IMMIGRATION, VETERANS

On ressuscite le bill Woodsworth et la dscussion sur le divorce reprend — Un Orangiste indépendant — La fin de notre politique d'immigration subventionnée — Les pensions militaires

Ottawa. — Par un vote de 104 voix contre 87, la Chambre des Communes a ressuscité, à la requête de M. Wm Irvine, des Fermiers-Unis de l'Alberta, le bill de M. Woodsworth, battu par une voix le 11 mars dernier, qui demandait l'institution en Ontario de tribunaux de divorce.

Une motion pour faire revivre une motion défaite en Chambre est une chose inusitée, c'est le terme exact, dans notre vie parlementaire. Comme l'a fait remarquer M. Lapointe, une motion de ce genre n'avait pas été présentée aux Communes canadiennes depuis 1892.

C'est que, d'après la tradition et l'usage parlementaire britanniques, une motion pour faire revivre une mesure défaite doit se justifier par des raisons impérieuses. M. Lapointe n'a cité que trois cas où pareille motion a sa raison d'être. Aucun de ces cas n'était celui du bill Woodsworth. En dépit des objections fortement motivées du ministre de la justice, la majorité de la Chambre s'est prononcée en faveur de la motion Irvine.

Majorité de 17

Le vote a été de 104 contre 87 voix, sot une majorité de 17 voix en faveur de la motion.

Des 60 députés ontariens qui ont enregistré leurs votes, 34 ont approuvé la motion Irvine et 26 ont voté contre.

MM. Lapointe, Cahan, Cannon et Bourassa ont pris part au débat sur la motion.

Motion MacMillan

Le bill Woodsworth ayant été ressuscité, la Chambre s'en est occupée dès la soirée. Le député MacMillan (libéral) a proposé, à la motion du bill, l'amendement suivant:

"La Chambre considère avec alarme la diffusion et l'augmentation du divorce et des demandes de divorce au Canada, et au lieu de fournir des moyens additionnels d'obtenir le divorce, la Chambre encouragerait avec faveur le lancement d'une campagne d'éducation destinée à convaincre le coeur et l'âme du peuple canadien de la sainteté du lien matrimonial et de la stabilité permanente du foyer canadien."

M. MacMillan a prononcé un bon discours à l'appui de cet amendement, sur lequel le débat s'est alors engagé.

Il faut remarquer que cet amendement n'a alors été débattu que par des députés, les uns de l'Ouest, les autres de l'Ontario, et non par des députés de la province de Québec. M. Arthurs, par exemple, a fait observer que si l'on impose une cour de divorce à l'Ontario, il faudra nécessairement imposer une cour de divorce à la province de Québec.

Le député Spotton, conservateur (Huron-Nord), a supplié ses collègues des autres provinces de ne pas imposer à l'Ontario une chose dont sa province elle-même ne veut pas. L'Ontario, dit-il, ni par sa législature ni autrement, n'a demandé une cour de divorce. Pourquoi la lui imposer?

M. Garland (Carleton) conservateur, s'est aussi prononcé contre une cour de divorce ontarienne. Le débat a dû rester en suspens, l'heure des bills de députés étant écoulée.

Un Orangiste indépendant

Le "Citizen", d'Ottawa, ayant reproché à trois députés orangistes de l'Ontario d'avoir voté contre le bill Woodsworth, l'un d'eux, M. George Spotton, de Huron-Nord, s'est expliqué là-dessus avec beaucoup de franchise.

"Je suis tout à fait à l'aise pour admettre que je suis un orangiste et que j'en suis fier, a-t-il dit. Je suis porté à croire que tout autre membre de cette Chambre peut également être fier de chacune des associations à laquelle il appartient. Mais je m'objecte à ce que cet organe officiel de l'ordre d'Orange, le "Citizen", vienne me dire quand et comment je dois voter. Je m'objecte fortement à ce que l'on fasse des insinuations comme celle que contient cette phrase: Les députés protestants de l'Ontario, dont quelques orangistes, du côté conservateur, ont décidé de la question en votant avec les catholiques romains pour rejeter la mesure.

"Je suis l'un de ces orangistes qui ont voté et je suis encore prêt à voter de la même façon, sans m'occuper des blâmes d'aucune organisation, d'aucune société, d'aucun journal. Je suis irrévocablement opposé à ce que le divorce soit rendu plus facile et je ne changerais pas mon vote. Je suis fier (I claim the proud privilege) de voter avec les députés catholiques romains de cette Chambre si cela me convient. Je ne ternis ni mon nom, ni celui de mes prédécesseurs, ni la réputation du comté que je représente en agissant ainsi. Je tiens à dénoncer fortement cette insinuation qu'un orangiste ne peut exprimer son opinion de telle façon pour la raison qu'en faisant cela, dans le but de restreindre un grand mal dont ce pays est affligé, il donne la main à des gens d'une autre foi.

Pas orangiste politique

"Je suis un orangiste, mais je ne suis pas un orangiste politique. L'ordre d'Orange auquel j'appartiens ne demande rien pour lui-même qu'il ne soit prêt à donner à un frère dans ce pays.

"Je suis ici pour représenter les gens de Huron-Nord et non pas l'"Ottawa Citizen" ou quelque homme sauvage de Bornéo qui pourrait se rendre à Toronto afin de prendre part aux délibérations de la grande loge de l'Ouest d'Ontario. Je suis ici pour dire ce que je pense comme représentant de Huron-Nord et non comme orangiste. Je n'ai pas honte de voter la main dans la main avec mes frères canadiens-français et catholiques romains de cette Chambre."

Immigration subventionnée

La Chambre a discuté une résolution de M. Donnelly, libéral de la Saskatchewan, demandant la suppression de toute aide financière aux immigrants de toutes les classes, celle des domestiques du sexe féminin exceptée.

Le débat a clairement démontré qu'on est passablement fatigué de gaspiller des millions pour essayer de remplir une sorte de tonneau des Danaïdes, puisque nous perdons en faveur des Etats-Unis l'équivalent de notre immigration annuelle.

M. Pouliot, libéral de Témiscouata, est un de ceux qui abondent dans le sens de la résolution Donnelly. Il est d'avis qu'un immigrant payé pour venir au pays fait un mauvais Canadien. L'important n'est pas tant d'être né au pays, que d'avoir le véritable esprit canadien. Plusieurs britanniques, incapables chez eux de gagner leur pain quotidien, s'en viennent ici à nos frais, puis, du haut de leur snobisme arrogant, nous traitent d'inférieurs et de "colonials".

M. Oscar-L. Boulanger, député de Bellechasse, trouve les dépenses de l'immigration parfaitement inutiles, et de plus très dangereuses, car il n'a pas paru possible de donner satisfaction aux immigrés.

L'hon. Stewart, ministre intérimaire de l'Immigration, sonne ensuite le glas de la présente politique d'immigration, en annonçant ces trois points: les subventions accordées aux immigrants leur seraient complètement retirées; les contrats avec les compagnies qui s'occupent d'immigration ne seraient pas renouvelés; les provinces devront se prononcer sur le nombre des immigrants qu'elles pourront accepter, le fédéral se chargeant de les leur procurer.

Encore les vétérans

Les pensions militaires reviennent sur le tapis avec le bill du Dr King, ministre des pensions. C'est un excellent sujet à débattre en vue des prochaines élections et les députés de l'opposition le font trainer en longueur.

Le bill du Dr King a pour but de faire bénéficier tous les vétérans de la guerre, invalides ou non, dès qu'ils atteignent l'âge de 65 ans, des dispositions de la loi de pension aux vieillards. Pour les citoyens ordinaires, dans les provinces qui l'ont reconnue, cette loi fédérale de pension aux vieillards ne les intéresse qu'à partir de la soixante-dixième année. Un vétéran valide bénéficiera de la loi dès l'âge de soixante-cinq ans. S'il est invalide, du fait de la guerre ou non, il en bénéficiera même avant cela.

Les vacances de Pâques

La Chambre a décidé, sur la proposition du premier ministre, de prendre douze jours de vacances à l'occasion de Pâques, du 11 au 24 avril, c'est-à-dire du vendredi précédant la semaine sainte au jeudi de Pâques. Le gouvernement veut permettre aux députés de l'Ouest, même à ceux de Colombie-Britannique, de passer le jour de Pâques chez eux.

La Solution du Concours la semaine prochaine

Comme les dernières solutions du Concours ne nous parviendront pas avant jeudi, nous n'avons rien à annoncer dans ce numéro. Il nous faudra, croyons-nous, une semaine pour vérifier toutes les inscriptions. La solution correcte sera publiée dans le numéro de la semaine prochaine.

Chevalier de la Légion d'Honneur



M. RAYMOND DENIS, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne et de l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan, que le gouvernement français vient de décorer de la Croix de la Légion d'honneur.

DEUX MIRACLES SONT RETENUS

La Sacrée Congrégation des rites a approuvé deux miracles au crédit des martyrs canadiens

Cité du Vatican. — La dernière procédure avant l'émission du décret final de canonisation mettant au nombre des saints huit martyrs de l'Amérique du Nord a été faite par la Sacrée Congrégation des rites.

On croit que la canonisation aura lieu probablement le 8 ou 15 juin.

Deux miracles

Les cardinaux, prélats et conseillers de la Congrégation ont discuté et voté au sujet de deux miracles qui serviront à établir la canonisation. Il faut, en effet, prouver clairement deux miracles à la satisfaction de la Congrégation avant une canonisation.

Les martyrs qu'il s'agit de déclarer des saints sont des Jésuites martyrisés par les Indiens dans l'Etat de New-York et au Canada dans le 17ème siècle. Ce sont: Isaac Jogues, René Goupil, Lean Lalande, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier et Noël Chabanel.

Ce seront les premiers saints du continent nord-américain. Le seul autre personnage canonisé du Nouveau-Monde est sainte Rose de Lima (Pérou), qui a été proclamée sainte en 1667 après une vie toute de mortifications.

Les procès de canonisation sont extrêmement lents; il peut s'écouler des siècles avant qu'on ait franchi les trois stages: vénérable, bienheureux et saint.

Des divers miracles attribués à l'intercession des huit martyrs canadiens, les deux qu'on a choisis se sont produits dans des temps récents. L'un d'eux a trait aux guérisons obtenues dans un couvent de Saint-Hyacinthe, Qué., le 30 novembre 1927, alors qu'on attribua dix guérisons miraculeuses à l'intercession des martyrs. Une des "miraculées" fut la Rév. Soeur Maria-Massima, qui se rétablit complètement d'une attaque prolongée de péritonite tuberculeuse. Le second miracle fut celui de la Soeur Savoie, du diocèse de Chatham, N.-B., qui fut guérie de la même maladie.

Législature Provinciale

DEUX MILLIONS POUR TRAVAUX DE TELEPHONES

On projette un nouvel échange pour Winnipeg et sept pour des centres ruraux

L'hon. W.-J. Major, procureur général et ministre des téléphones a fait connaitre à la Chambre un grand programme de construction dont le coût s'élèvera à $1,801,336. Il s'agit, en particulier, de l'érection d'un nouvel échange de téléphone à Winnipeg et de sept dans des centres ruraux. Un crédit de $200,000 est prévu cette année pour commencer les travaux sur le nouvel échange à Winnipeg. Le gouvernement a acheté l'ancien immeuble du téléphone Bell, sur l'avenue Portage-est et un lot adjacent pour y ériger cette construction.

Attaques de l'opposition

M. Taylor, le chef conservateur, a dénoncé trois membres de la législature qui reçoivent une rétribution d'administrations sous la dépendance du gouvernement. D'après lui, ils devraient abandonner ces positions ou démissionner comme députés. Ce sont: Dr J.-A. Munn (Dufferin), qui est membre du bureau des aviseurs des Sociétés d'Agriculture du Manitoba; I. Ingaldson (Gimli), qui est secrétaire de la "Livestock Co-operative Association", et S.-S. Garson (Fairford), qui est administrateur de la municipalité de Woodlea.

Ces trois députés appartiennent à la droite. Ils ont expliqué qu'ils détenaient leurs positions respectives avant d'avoir été élus à la législature et qu'ils ne croyaient pas avoir violé les propriétés parlementaires.

Une histoire de vins

Le comité des comptes publics cherche à éclaircir l'affaire de la liquidation Callissano. Cette maison de vins ayant fait faillite l'année dernière, la Commission des liqueurs a autorisé les liquidateurs à continuer la fabrication et la vente sous son contrôle, dans le but de rembourser les créanciers. Ces derniers sont surtout les colons italiens d'Alonsa, Man., à qui l'aventure a fait perdre $30,000.

Pas de route au Pas

Le programme de bonnes routes au Manitoba, pour cette année, comprend une dépense totale estimée à quatre millions, la plus considérable dans l'histoire de la province. Le premier ministre a dit qu'il n'y aurait pas de route construite cette année entre Le Pas et le Manitoba, mais que le gouvernement s'engageait à construire une route de 35 milles jusqu'à la frontière de la Saskatchewan, dès que cette province en ferait une de Hudson Bay Junction à la frontière du Manitoba. Cette route ferait partie de la route projetée de Mafeking au Pas et coûterait plus d'un million, avec $500,000 d'intérêt.

M. James Murdock est nommé sénateur

Ottawa. — La nomination au sénat de M. James Murdock a été annoncée par le premier ministre Mackenzie King. M. Murdoch avait déjà été ministre du travail dans le cabinet King. Les autres vacances au sénat seront remplies en temps et lieu, a ajouté M. King. Le sénateur Murdock succède à sir Edward Kemp. Le nouveau sénateur a été ministre du travail dans le cabinet King de 1921 à 1925 où il fut défait aux élections fédérales tenues cette année-là. Il est né à Brighton, Angleterre, en 1871.

Officier de la Légion d'Honneur



M. JEAN KNIGHT, ministre de France à Ottawa, à qui le gouvernement français vient de remettre la rosette d'officier de la Légion d'Honneur.

LORD BALFOUR MEURT A 81 ANS

Un politique anglais de premier plan — Chef de l'opposition de 1892 à 1895, premier ministre de 1902 à 1905

Woking, Surrey, Angleterre. — Le vicomte de Balfour, qui a joué un grand rôle dans la politique anglaise depuis de nombreuses années, est décédé mercredi matin à la demeure de son frère, l'hon. Gerald Balfour. Le vieillard (il avait 81 ans) est mort paisiblement. Il souffrait de laryngite depuis longtemps et il était venu ici pour se reposer pendant sa convalescence. Il eut plusieurs rechutes et ne put jamais retourner dans son domaine de Whittinghame, Prestonkirk.

Depuis le jour où il entra au Parlement, en 1874, jusqu'aux derniers jours de sa vie, il a joué un rôle de premier plan dans la politique anglaise. Il a occupé une multitude de postes importants: il était chef de l'opposition de 1892 à 1895, et premier ministre de 1902 à 1905. On le connait surtout comme l'auteur de la fameuse note Balfour par laquelle la Grande-Bretagne reçonçait à toutes ses réclamations d'après-guerre contre les puissances continentales, Alliés ou Allemagne, ne se réservant sur ces réclamations que ce qui lui était nécessaire pour acquitter ses propres dettes envers les Etats-Unis. C'est encore lui qui est l'auteur de la déclaration Balfour où la Grande-Bretagne énonce sa politique en Palestine dont elle veut faire une patrie pour les Juifs.

Né en Ecosse, le 25 juillet 1848, il célébrait donc son 81ème anniversaire de naissance en juillet dernier. Il a continué à faire sa partie de tennis jusqu'au dernier jour. Lord Balfour était un philosophe qui laisse beaucoup d'écrits. Sa mémoire prodigieuse surprenait toujours ses amis. Il ne s'est jamais marié.

Arthur-James Balfour a été créé premier vicomte de Balfour en 1922; il portait aussi le titre de vicomte de Whittinghame.

NORTH BAY, Ont. — Une jeune fille de 15 ans a tué sa mère à coups de hache. Devant le jury du coroner elle a avoué froidement qu'elle avait commis ce crime parce que sa mère lui défendait de fréquenter un garçon qu'elle aimait.

Au Pacifique Canadien



M. EMILE-J. HEBERT, du Pacifique Canadien, qui vient d'être promu au poste de Commissaire du Trafic-Voyageurs pour tout le réseau de cette compagnie.

PROMOTION POUR M. E.-J. HEBERT

Il est nommé commissaire du trafic-voyageurs pour tout le réseau du Pacifique Canadien

Montréal. — Par circulaire datée du 15 mars et signée de MM. W.-R. MacInnes, vice-président, et C.-B. Foster, gérant du trafic-voyageurs, nous apprenons la nomination de M. Emile-J. Hébert au poste de commissaire du trafic-voyageurs pour tout le réseau du Pacifique Canadien. Cette promotion honore à la fois M. Hébert et les Canadiens français, dont il est un des représentants les plus autorisés dans le domaine des transports.

M. Hébert n'a pas besoin de présentation. Il est depuis longtemps connu comme l'interprète des Canadiens français auprès de cette grande compagnie ferroviaire.

Il fait partie du personnel du Pacifique Canadien depuis les premiers temps de celui-ci. Il entra tout jeune, en 1882, au service du C.P.R., à titre de secrétaire particulier. Il y monta de poste en poste, pour atteindre à la belle situation qu'il tient maintenant dans l'administration supérieure de la plus grande compagnie de transports due à l'initiative privée.

M. Emile-J. Hébert est membre fondateur, ancien directeur et ancien président du Cercle de l'Alliance Nationale, ancien président de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri et membre de la Chambre de commerce et du "Canadian Club".

Sa Sainteté Pie XI l'a fait en 1928 chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Hébert a été à maintes reprises chargé de missions importantes, par sa compagnie, tant en Europe qu'en Amérique; ainsi il a été délégué à Rome à l'occasion du Congrès Eucharistique de Montréal, il est allé en France en 1920, lors de l'organisation du train-exposition français pour le Canada, etc.

Nous lui offrons, à l'occasion de son importante promotion, nos plus sincères félicitations ainsi qu'au Pacifique, qui a su reconnaitre les beaux états de service de M. Hébert.

Les Juifs auront leurs écoles confessionnelles à Montréal

Québec. — La question juive a été réglée vendredi matin à la suite d'une entrevue entre Son Eminence le cardinal Rouleau, NN. SS. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, Courchesne, évêque de Rimouski, et Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, et M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et M. Athanase David, secrétaire provincial.

Les Juifs auront une Commission scolaire juive et leurs écoles confessionnelles, mais cette Commission et ces écoles seront sous la juridiction du surintendant de l'Instruction publique et suivant les règlements de l'Instruction publique.

L'Archevêché de Québec a publié une communication officielle sur l'affaire, annonçant les termes de l'entente.

Concert français de la Compagnie Parent au poste CKY, Winnipeg, le vendredi 28 mars, de 7 h. 30 à 8 h. 30, heure centrale. Programme choisi.

ILS IGNORENT L'ACTE DE LA SASKATCHEWAN

Deux fois de suite, le gouvernement Anderson doit retirer une clause contraire à la constitution

Régina. — M. Anderson a abandonné l'un des articles de son projet de loi relatif aux écoles "séparées". (On sait que les écoles "publiques" sont les écoles de la majorité locale, de la majorité d'un district scolaire donné; les écoles "séparées" sont celles que peut établir — à certaines conditions, — si elle n'est pas satisfaite, la minorité du même district).

L'article abandonné était d'un caractère singulier, que nous avons déjà signalé. Il décrétait 1o que, pour déterminer si ceux qui demandent l'établissement d'un district d'école séparée sont en réalité une minorité, il ne serait tenu compte ni des non-catholiques ni des non-protestants (facteur qui peut être très important dans l'Ouest); 2o que, le district une fois établi, ces non-catholiques et non-protestants pourraient choisir et fréquenter à leur gré l'école publique ou l'école séparée.

L'article a été abandonné parce que contraire à la constitution de la province.

Le "Leader" fait à ce sujet les réflexions suivantes:

"L'Acte de la Saskatchewan, sous sa forme actuelle, doit être respecté dans tous ses détails tant qu'il existe; la législation doit être faite pour s'y conformer. Le gouvernement provincial, semble-t-il, devrait en faire une étude plus sérieuse et se le rendre plus familier. L'administration actuelle manque considérablement d'expérience gouvernementale, mais il semblerait qu'elle est depuis assez longtemps au pouvoir pour avoir acquis une connaissance convenable de la loi la plus importante de la province. Présenter une loi qui se trouve sérieusement en conflit avec cette mesure deux jours de suite, c'est un événement peu ordinaire dans l'histoire du gouvernement de la Saskatchewan; c'est un cas particulièrement unique, étant donné le grand nombre d'avocats que compte le personnel du gouvernement coopératif.

"La méthode agressive et brusque adoptée par le gouvernement coopératif dans sa législation scolaire indique bien qu'il a l'habitude de foncer de l'avant sans savoir où il va."

UNE MESSE DE REPARATION A SAINT-PIERRE

S. S. Pie XI a prié pour la cessation de la persécution religieuse en Russie soviétique

Cité Vaticane. — Sa Sainteté Pie XI s'est rendue mercredi matin vers dix heures à la basilique de Saint-Pierre au milieu des ovations; une vingtaine de cardinaux l'accompagnaient. Sa Sainteté allait dire la messe pour demander la cessation de la persécution religieuse en Russie soviétique et faire réparation pour les injures qu'on y fait à Dieu.

Le Pape a chanté la messe d'une voix extraordinairement nette; on entendait chaque syllabe du "Credo" jusqu'au fond de la basilique. De l'autel — le Baldacchino, — qui est placé juste au-dessus du tombeau de saint Pierre, il pouvait apercevoir toute la foule qui remplissait la plus grande église du monde.

Le choeur ordinaire, composé des séminaristes de toutes les nations, a chanté le "Miserere". Puis, après une pause, un nombreux choeur de Russes, de Grecs orthodoxes et d'Ukraniens a chanté sans accompagnement des hymnes slaves. La présence inattendue de ces exilés suppliant Dieu de délivrer leur patrie a produit une profonde impression sur la foule.

S. G. Mgr Forbes, d'Ottawa, assistait à la cérémonie. De nombreux gendarmes en civil circulaient dans la foule pour prévenir tout incident. Les portes de la basilique ont été fermées après l'entrée du Pape.

MONTREAL. — M. Louis Payette, ancien maire de Montréal, est mort à l'âge de 75 ans.

ECHOS D'EUROPE

Fermeture de cinquante-six églises en Russie

Moscou. — On a annoncé officiellement que cinquante-six églises à Moscou et dans la banlieue seront fermées "à la demande du peuple et des organisations publiques". Jamais le gouvernement soviétique n'a fermé autant d'églises d'un seul coup. Le décret déclare que ces églises seront transformées en centres d'instruction et d'éducation, en écoles, en clubs ouvriers, en bibliothèques, en laboratoires, en musées, etc.

Pour terminer le chemin de fer de la Cité vaticane

Rome. — Le Conseil des ministres sous la présidence de Benito Mussolini a approuvé une mesure qui demande au Parlement de voter une somme additionnelle de $500,000 pour terminer le chemin de fer de la Cité Vaticane et d'autres travaux commencés selon les clauses des traités du Latran.

La politique étrangère de la France

Paris. — Le sénateur Bérenger a présenté à la Chambre française le rapport du comité des finances sur les crédits du ministère des affaires étrangères. Ces crédits ont sauté de 20,000,000 de francs en 1914 à 280,000,000 de francs en 1930. Les crédits du ministère des affaires étrangères ont donc triplé, même en tenant compte de la dépréciation du franc.

Cette augmentation est due à l'évolution normale de la politique française qui depuis la grande guerre est passée comme toutes les autres grandes puissances du théâtre continental au théâtre intercontinental.

M. Bérenger a fait une analyse critique de la Société des Nations, du plan Young, de la Cour de justice mondiale, des Etats-Unis d'Europe et de la conférence navale de Londres. Il a conclu que si la politique internationale cherchait à établir solidement la paix, cela ne voulait pas nécessairement dire que le monde aura la paix. Les démocraties souhaitent la paix, mais craignent la guerre; elles veulent désarmer, mais elles demeurent sous les armes.

Mort du vice-amiral Pierre Bienaimé

Paris. — On annonce la mort du vice-amiral Amédée-Pierre Bienaimé, ancien chef d'état-major de la marine française. Le vice-amiral Bienaimé était à sa retraite depuis 1904; il était âgé de 87 ans. On le considérait comme un spécialiste en artillerie navale. Il avait commandé la flotte française dans l'océan Indien pendant la campagne de Madagascar.

Costes franchira seul l'océan en 1930

Paris. — Deux des trois envolées transatlantiques Europe-Amérique, proposées par les aviateurs français pour 1920, ont déjà échoué avant que les aéroplanes soient sortis des hangars.

Le capitaine Dieudonné Costes et le capitaine Henri Carretier avaient annoncé leur intention de tenter le raid Le Bourget-New-York. Jean Assolant, René Lefèvre et Armand Lotti qui, l'an dernier, ont exécuté le raid entre Old Orchard, Etat du Maine, et San Sebastian, en Espagne, avaient dit que, cette année, ils voleraient depuis Séville jusqu'à l'Etat du Maine ou jusqu'à New-York.

L'aéroplane transatlantique de Carretier a été brûlé à Villacoublay. Lotti, le bailleur de fonds pour le raid Séville-Amérique, a annoncé récemment que son monoplan Bernard ne serait pas prêt avant la fin de juillet ou le commencement d'août, donc trop tard pour 1930. Lotti a dit que le raid serait entrepris en 1931.

Costes est le seul aviateur français qui doive survoler l'Atlantique en 1930, et exécuter le raid-Paris-New-York. Bréguet construit un nouvel aéroplane pour Costes, sur les principes de son "?", mais pourvu de trois moteurs Hispano-Suiza de 600 c. v.

Le Saint-Siège confère des dignités à trois Canadiens et à une Canadienne

Rome. — Trois Canadiens et une Canadienne qui, se sont distingués dans des oeuvres catholiques viennent d'être décorés par le Saint-Siège. M. Frank Forristal, un gouverneur de l'Université Western, et le Dr Claude Crown, vétéran de la guerre et Chevalier de Colomb en vue, sont créés commandeurs de Saint-Grégoire. Mme B.-C. McCann, présidente nationale de la Ligue des Femmes catholiques, reçoit la décoration "Pro Ecclesia et Pontifice", et l'abbé F.-X. Laurendeau, de Windsor, qui a fondé de nouvelles paroisses dans les villes frontières, est créé prélat domestique.

L'ex-kaiser libre d'aller à Berlin

Berlin. — Le Reichstag a adopté la nouvelle loi pour la protection de la république par 265 voix contre 150. La nouvelle loi remplace la vieille loi qui a cessé d'être appliquée le 22 juillet 1929. L'ancienne loi interdisait la rentrée de l'ex-kaiser, mais la nouvelle loi ne contient pas cette stipulation. Ainsi, théoriquement, l'ex-kaiser serait libre de revenir en Allemagne, mais même les monarchistes considèrent que son retour est impossible.

NOUVELLES DE PARTOUT

Un enfant de huit ans sauve la vie de sa petite soeur

Robert Martenson, un enfant de 8 ans, a réussi à protéger sa petite soeur, âgée de 5 ans, attaquée par un chat sauvage, à Kisbey, en Saskatchewan. L'enfant le frappa du pied, puis lui lança une flèche avec l'arc qu'on lui avait donné comme jouet. L'animal a pris le bois après avoir mordu cruellement la petite fille. Plusieurs cultivateurs, dit-on, ont aperçu le chat sauvage. La petite fille guérira.

La dette du Dominion

Ottawa. — Sur une interpellation de M. Prévost, député libéral de Terrebonne, le gouvernement a fourni quelques informations au sujet de la dette du Dominion.

En 1921, la dette totale du Dominion était de $2,628,342,369; en 1925, $2,617,706,451, et en 1929, $2,471,194,355.

Pour ces trois périodes les intérêts sur la dette ont été de $134,845,309 en 1921; de $130,686,851 en 1925 et de $122,999,970 en 1929.

En 1920, le C. N. R. accusait un déficit de $30,200,000; en 1925, il rapportait un surplus de $32,200,000 et en 1929, un surplus de $45,000,000.

Les taxes ont diminué de 119 millions de dollars de 1924 à 1929, soit 24 millions en 1924, 27 millions en 1927, 19 millions en 1928, 25 millions en 1929. Il y avait eu augmentation d'un million en 1925.

Un journal mexicain ne publie plus de récits de crimes

Mexico. — Le journal "Excelsior", un des principaux quotidiens de Mexico, a annoncé qu'il élimine pratiquement les nouvelles des crimes de ses colonnes. Il prend cette attitude, dit-il, parce que ces récits de crime ne peuvent que présenter aux touristes une peinture répugnante de la ville. Il se propose d'éliminer graduellement les histoires de crimes, espérant que le public apprendra à s'en passer.

Une commission du cancer en Saskatchewan

Régina, Sask. — La Saskatchewan trace la voie aux autres provinces dans la lutte contre le cancer, a déclaré à la législature le Dr F.-D. Munroe, ministre de la santé. Le gouvernement présentait un bill qui institue une commission permanente du cancer. Cette commission mènera une campagne incessante pour faire l'éducation du public; elle fera toutes les recherches possibles sur la maladie; elle établira une clinique de diagnostic. Le gouvernement fera l'acquisition du radium nécessaire au coût approximatif de $115,000.

Un avion-courrier s'abat: deux morts

Kingston, Ont. — Henri Simonneau, pilote, de Montréal, et P. Robinson, radio-téléphoniste, aussi de Montréal, ont été tués instantanément dans la chute de l'avion-courrier Toronto-Montral, sur le rivage du lac Long, à trois milles du village de Parham, et à trente milles au nord de la ville de Kingston. L'avion tomba d'une grande altitude et s'abattit sur le sol avec violence. Il fut réduit en pièces, et les cadavres des deux aviateurs étaient si horriblement mutilés que pendant quelque temps leur identification fut impossible.

Pour écarter le communisme dans l'Ontario

Toronto. — Il y a un mouvement grandissant vers le communisme et il est de notre devoir d'empêcher un tel mouvement de prendre trop d'envergure dans cette province, a déclaré le premier ministre Ferguson à la législature d'Ontario. Le ministre a fait cette déclaration à l'occasion de la seconde lecture de son bill pour amender la loi des élections afin que les candidats fassent un dépôt de $200. M. Ferguson a dit que son gouvernement avait l'intention de faire disparaitre l'élément communiste de la province d'Ontario. Les organisations ouvrières ont déjà fait trois objections à cette section du bill. Je ne crois pas que ce soit une protestation générale, a ajouté M. Ferguson, je crois que les têtes dirigeantes du parti travailliste sont aussi désireuses que nous de réprimer ce mouvement. C'est pour cette raison que dans le moment nous ne pourrons jamais prendre trop de précautions pour empêcher les gens de cette catégorie de s'implanter ici.

M. Houde voyage en avion entre Montréal et Québec

Montral. — M. Camillien Houde, maire de Montral et chef de l'opposition provinciale à Qubec, trouve un moyen sublime — c'est le cas de le dire — de résoudre l'objection du double mandat. M. Houde utilise les inventions modernes pour épargner son temps précieux, particulièrement à l'époque de la campagne municipale. Il est donc parti à 1 h. 30 de Cartierville par un avion Curtis-Reid et était de retour à Montréal le même soir. Normalement, le trajet Montréal-Québec par voie des airs peut s'accomplir en une heure et quelques minutes.



N.-B. WALTON, surintendant général du district du Manitoba des Chemins de fer Nationaux qui a été nommé surintendant général du transport pour l'Ouest. Il succède à V.-I. Smart, le nouveau sous-ministre des Chemins de fer et canaux.

La guerre civile en Chine

Peipin, Chine. — Les perspectives de guerre civile sont devenues tellement menaçantes que Chang Hsueh-Liang, gouverneur de Mandchourie, a assumé le rôle de médiateur, faisant appel et au président, Chiang Kai-Shek, et au gouverneur du Shansi, Yen Hsi-Shan.

D'après des dépêches de Moukden, Chiang Kai-Shek aurait répondu qu'il avait toujours désiré la paix et qu'il était prêt à accepter la suggestion de Chang. Yen a déclaré que comme tous les commandants du Shansi et du Kuominchun lui avaient demandé de les conduire au combat, il ne pouvait pas adopter d'attitude sans les consulter.

Yen a nié les intentions qu'on lui a prêtées de constituer un nouveau gouvernement à Peipin. Chang Hsuer-Liang a décidé de rester neutre en dépit de toutes les sollicitations. Il est le fils du grand guerrier Chang Tso-Lin, qui fin't par être chassé de Peipin par une coalition des deux groupes qui menacent d'en venir aux prises.

Le bedeau de France le plus décoré

Châlons-sur-Marne. — Le bedeau de France qui porte le plus de décorations est certainement M. Georges-Louis Charles, qui exerce sa profession à l'église Saint-Nicaise, de Reims.

M. Charles, né à Senlis, en 1873, a fait les campagnes d'Algérie, du Sahara, du Soudan. Le 22 octobre 1914, il s'est engagé. Pendant la grande guerre il fut cinq fois blessé. Brigadier d'artillerie de tranchée, il est actuellement pensionné à 100 pour cent.

Ce bedeau est titulaire de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec trois étoiles, de l'Etoile Noire du Bénin et de nombreuses médailles coloniales.

M. Charles est père de cinq enfants dont l'aîné est âgé de onze ans.

MONTREAL. — Le juge Monet déclare qu'il n'est pas candidat à la mairie de Montréal.

Le côté, le dos, les bras, lui faisaient mal toute la nuit

Douloureuse expérience rapportée par une femme de Goderich

Goderich, Ont., 25 mars. — De chez elle, rue Bennett, nous vient la nouvelle des merveilleux résultats accomplis par Nerviline dans le cas de Mme Lavery. Elle souffrait de douleurs lancinantes dans le côté, les bras et le dos. Ces douleurs musculaires lui causaient une angoisse extrême. Les remèdes ordinaires échouaient. Alors on appliqua Nerviline. Elle pénétra rapidement. Son influence curative apporta promptement soulagement et confort. Toute douleur disparut, la guérison était complète. Tout cela prouve quel liniment puissant est Nerviline. Chaque goutte pénètre et les douleurs rhumatismales s'en vont. Achetez une grande bouteille de 35 sous aujourd'hui. 10

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 MARS 1930 NUMERO 43

Combattez, et si en combattant vous tombez, relevez-vous bien vite avec confiance et recommencez toujours, sans vous décourager jamais.
B. SUZO.

LA LIBERTÉ

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. de MAISTRE.

Mgr TACHÉ ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

I.—Premières appréhensions

Le soixantième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, que notre province se prépare à fêter avec éclat, attire de nouveau l'attention sur les graves événements de 1869-1870. C'est un chapitre très important de notre histoire, qui évoque le souvenir de luttes ardentes et de haines tenaces aux douloureuses répercussions.

L'une des façons les plus utiles de marquer cet anniversaire ne serait-elle pas d'essayer de faire mieux connaître les faits et les personnages de ce drame national, si étrangement dénaturés par les passions et les préjugés? Dans la *Northwest Review*, M. Guillaume Charette, secrétaire de la *Société Historique Métisse*, en a donné un récit sobre et digne, qui devrait redreser maintes erreurs en cours parmi le public de langue anglaise. Pour nous, nous voudrions simplement mettre en relief le rôle joué dans ces événements par Mgr Taché.

D'un accord unanime, ce rôle fut de tout premier plan et servit les meilleurs intérêts du pays. Homme d'intelligence, de courage et de prudence, l'évêque de Saint-Boniface se montra dans les circonstances remarquablement perspicace, pondéré, soucieux de sauvegarder les droits de son peuple et de maintenir la paix. Il vaut la peine de le suivre pas à pas pendant cette période troublée.

* * *

En 1869, Mgr Taché a quarante-six ans; il est depuis vingt-quatre ans missionnaire du Nord-Ouest et depuis dix-neuf ans évêque. Sa vie jusqu'alors a été celle d'un apôtre infatigable, toujours en route, exposé à tous les dangers. D'après ses propres calculs, il a parcouru une centaine de mille milles, la plus grande partie à pied, en raquettes, en canot d'écorce ou en traine à chiens. Il a eu la consolation de voir fructifier ses travaux et ceux de ses collaborateurs; le champ des missions catholiques couvre tout l'immense Nord-Ouest.

Cependant, au milieu de ses courses incessantes et de ses occupations multiples, Mgr Taché a trouvé le temps de manier la plume et avec un rare succès. Il a déjà publié *Vingt Années de Missions* (1866) et l'*Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* (1868), deux ouvrages de haute valeur, premières assises d'une solide réputation d'écrivain. Ses voyages dans la province de Québec, à Rome, en France et en Angleterre ont porté au loin le nom de l'évêque-missionnaire qui, jeune encore, passe pour une grande figure de l'épiscopat canadien.

Avec les derniers mois de l'année 1869, c'est une existence nouvelle qui commence pour lui. Il va connaître des difficultés et des angoisses d'un ordre tout différent, et celles-ci ne le quitteront pour ainsi dire plus durant le quart de siècle qu'il lui reste à vivre. Tout comme dans son oeuvre d'évangélisation, il se laissera guider par une vive sollicitude pour son peuple, un jugement impeccable et une grande vertu de charité. Mais son âme droite et sensible restera jusqu'à la fin blessée au vif de cette rencontre avec l'opportunisme politique et le fanatisme haineux.

* * *

L'établissement de la Confédération canadienne posait tout naturellement le problème de l'annexion des Territoires du Nord-Ouest et devait en hâter l'accomplissement. Neveu de sir Etienne-Pascal Taché et frère de l'hon. Joseph-Charles Taché considérés à juste titre comme les auteurs de la constitution adoptée en 1867, on pense bien que l'évêque de Saint-Boniface envisagea d'assez loin cette éventualité. Il s'en réjouissait comme d'un événement heureux qui devait satisfaire son patriotisme. Lui-même se plaisait à le rappeler dans l'un de ses derniers écrits, paru moins d'un an avant sa mort:

> Je suis Canadien jusque dans les fibres les plus intimes de mon être. Pour Dieu seul, j'ai pu consentir à rompre les liens extérieurs qui m'attachaient au sol natal. Eloigné de la patrie, mon coeur ne s'en est jamais séparé; aussi, avec quel enthousiasme j'accueillis la nouvelle que, peut-être un jour, mon pays adoptif serait réuni à celui qui m'a donné naissance. J'avais voué toute mon existence, toute ma vie au Nord-Ouest. Un sacrifice que Dieu avait récompensé au-delà de mes espérances avait, dès le début de ma carrière de missionnaire, dressé devant moi une barrière infranchissable; aussi, quelle délicieuse émotion j'éprouvai en pensant que le Canada, lui, viendrait jusqu'à nous et me rendrait la patrie! (1)

Mais Mgr Taché passa l'été de 1857 dans le Canada Uni, pour surveiller l'impression d'ouvrages en montagnais. C'était l'époque où les *clear-grits* de George Brown et les *francs libéraux* de Dorion agitaient violemment la question d'un système uniforme d'écoles publiques pour tout le pays, attaquant la langue française et les écoles confessionnelles.

> Les douces illusions éprouvées en pensant à notre union avec le Canada se dissipèrent en partie, parce que j'entrevis, pour notre population du Nord-Ouest, des dangers auxquels je n'avais jamais songé. Je retournai à Saint-Boniface le malaise au coeur. (2)

Deux ans plus tard, répondant à S.-J. Dawson qui lui demandait des renseignements sur ses missions, l'archevêque de Saint-Boniface écrivait:

> C'est sans doute pour moi une pensée bien agréable... de voir mon pays adoptif à la veille de jouir des avantages qu'on veut bien lui procurer; et pourtant, à la vue de toutes ces dispositions, j'éprouve comme un sentiment de peine, car il me semble qu'en gagnant beaucoup, nous perdrons peut-être aussi beaucoup... Je crains que d'ici à longtemps nous ne nous en trouvions pas mieux. (3)

Dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, publiée à la veille des événements que tout le monde pressentait, il revient avec plus de force encore sur la même idée:

> Dans la colonie elle-même, il règne une certaine agitation et inquiétude au sujet de son avenir. Les uns, en très petit nombre, qui espèrent gagner par un changement quelconque, le demandent à grands cris...; le plus grand nombre, la majorité, redoute ce changement. Plusieurs ont bien raison; le pays pourra gagner à ces modifications, il acquerra sans doute bien des avantages qui lui manquent, mais la population actuelle y perdra certainement. Comme nous aimons plus le peuple que la terre qu'il occupe, que nous préférons le bonheur du premier à la splendeur de l'autre, nous en sommes à répéter ce que nous avons déjà dit: que nous redoutons beaucoup pour notre population quelques-uns des changements qu'on lui promet. (4)

Avant de fermer l'*Esquisse sur le Nord-Ouest*, citons encore ce bref passage où l'auteur note les excellentes relations qui existent entre les divers éléments du peuple de la Rivière Rouge:

> Nulle part peut-être au monde, il règne une plus grande harmonie entre peuples de différentes origines. Non seulement il n'y a point d'antagonisme, mais comme règle presque invariable, on peut dire que tous sentent qu'ils sont frères et semblent s'étudier à rivaliser de bons procédés. (5).

Le nouvel état de choses allait mettre fin brutalement à cette vie paisible et harmonieuse.

* * *

Mgr Taché et la majorité des membres de la colonie avaient-ils raison de craindre le changement radical qui allait s'opérer? Hélas! le traitement infligé aux chefs métis au lendemain même du transfert, plus tard la suppression des écoles catholiques et le bannissement du français, prouvent que leurs appréhensions n'étaient pas purement chimériques.

(A suivre)

Donatien FREMONT.

(1) Une page de l'histoire des écoles de Manitoba, p. 21.
(2) Ibid, p. 22.
(3) Lettre à M. Dawson, 7 février 1859.
(4) Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique, p. 54.
(5) Ibid, p. 75.

M. RAYMOND DENIS CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Raymond Denis vient d'être créé par le gouvernement français chevalier de la Légion d'Honneur. La nouvelle sera accueillie avec joie non seulement dans la Saskatchewan et dans l'Ouest, mais aussi dans les provinces de l'Est où il compte de nombreux amis.

Depuis une quinzaine d'années, le nom de M. Raymond Denis se trouve intimement associé au mouvement français dans la Saskatchewan. Par la parole et par la plume, il s'est montré le défenseur infatigable de la cause franco-catholique et l'ardent promoteur de toutes les initiatives susceptibles de lui venir en aide. L'exemple de ce laïc à la foi patriotique agissante, qui ne craint pas de consacrer une partie de son temps et de ses ressources modestes au service des idées qui lui sont chères, a fait beaucoup pour grouper et encourager les nôtres dans la province voisine.

M. Raymond Denis a toutes les qualités du vrai chef: le jugement sûr et rapide, la ténacité, l'éloquence entraînante qui sait conquérir et faire vibrer un auditoire. Ses succès comme orateur ne sont pas confinés à l'Ouest; ils ont eu pour théâtre jusqu'à la vieille cité de Champlain, au temps des voyages de la *Survivance française*.

On ne joue pas un rôle semblable, chez nous, sans faire quelques envieux et essuyer parfois des traitements injustes. M. Denis a eu sa part d'épreuves, sous lesquelles eût succombé une âme moins fortement trempée que la sienne. Il a subi courageusement ces assauts et en sort grandi aux yeux de tous.

Le gouvernement français choisit le moment où les Franco-Canadiens de la Saskatchewan traversent la crise la plus douloureuse de leur histoire pour épingler sur la poitrine de leur chef la croix de la Légion d'Honneur. C'est un geste dont nous comprenons tous la haute signification et qui sera pour nos frères éprouvés un précieux réconfort.

La *Liberté* est heureuse d'offrir ses chaleureuses félicitations au nouveau chevalier de la Légion d'Honneur.

Colons canadiens-français pour l'Alberta

Un groupe de 35 Canadiens français du Massachusetts est passé à Winnipeg samedi, en route pour Edmonton et la région de la Rivière-la-Paix, sous la direction de l'abbé J. Hamelin, prêtre-colonisateur du diocèse de Grouard. Les nouveaux colons vont se fixer près de Tangent, station voisine de Girouxville.

Après avoir terminé sa mission dans l'Ouest, M. l'abbé Hamelin reviendra à Montréal et entreprendra l'organisation d'une deuxième excursion qui partira de Montréal, le 14 avril prochain.

M. JEAN KNIGHT ET M. HENRI COURSIER

M. Jean Knight, ministre de France au Canada, est nommé officier de la Légion d'Honneur et M. Henri Coursier, chargé d'affaires et premier secrétaire de la Légation de France, est fait chevalier du même ordre.

Nous nous réjouissons de ces distinctions conférées à deux Français qui représentent si dignement leur pays au Canada. M. Jean Knight, appelé à occuper le nouveau poste de ministre de France à Ottawa, y a fait preuve de hautes qualités qui lui ont conquis l'estime et l'affection de tous. Son voyage dans l'Ouest, l'été dernier, qui l'a mis en contact avec notre population et ses différents problèmes, a montré que nous avions en lui un ami sincère et dévoué.

Le principal collaborateur de M. Knight, M. Henri Coursier, a rempli la charge de consul général de France à Montréal avant d'être attaché à la Légation française d'Ottawa. Très au courant des choses de notre pays, il s'acquitte de ses fonctions avec beaucoup d'intelligence et de coeur. M. Coursier rentre actuellement d'un voyage dans l'Ouest; il y a deux semaines, on s'en souvient, il faisait une brève visite à Winnipeg et à Saint-Boniface.

Au nom des Canadiens français du Manitoba, qui savent l'intérêt que leur portent M. Jean Knight et M. Henri Coursier, nous félicitons cordialement ces deux bons Français de l'honneur qui vient de leur être conféré.

Le "Free Press" et le divorce

Dans son article éditorial d'hier, le "Free Press" dénonce la campagne antifrançaise et anticatholique menée dans l'Ontario et ailleurs à propos de la défaite du bill Woodsworth. Donnant les détails du vote qui indiquent une majorité ontarienne contre le divorce, notre confrère reconnait qu'il est impossible de soutenir que la province de Québec a usé de son pouvoir politique pour priver l'Ontario d'une cour de divorce qu'il désirait. Au contraire, dit-il, le vote démontre que le Québec a épargné à l'Ontario une cour de divorce dont il ne voulait pas et que cherchaient à lui imposer les députés de l'Ouest.

Le "Free Press" n'en demeure pas moins partisan du divorce. Il espère que la question va se régler par un vote décisif qui éloignera toute cause d'agitation antiquébécoise.

Voyage de colons dans l'Ouest canadien

Montréal. — Le 10 avril prochain partira de la gare Bonaventure un groupe important de Canadiens qui vont s'établir au pays de la grande culture, dans l'Ouest canadien.

M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, et M. J.-E. Laforce, agent général du Chemin de fer National du Canada, accompagneront jusqu'à destination ces futurs cultivateurs du pays de la grande culture.

Livres à lire

Librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris

Meunier (R. P. Dom), O.S.B. — "Monsieur Bouray, le Vincent de Paul de la Touraine" (1594-1651), sa belle vie, son Institut d'Hospitalières, La survivance. In-12. 9 fr.; franco, 9 fr. 75; étr., 10 fr. 50.

Vie admirable d'un prêtre qui passa sa vie à s'occuper des pauvres, et qui pour continuer cette oeuvre si nécessaire dans tous les temps, fonda la Congrégation des Soeurs hospitalières. Ce grand amour des pauvres dont était rempli l'abbé Bouray, l'a fait appeler le Vincent de Paul de la Touraine.

* * *

"Une Conquête de Jésus Crucifié" — Mère Marie de la Passion, religieuse franciscaine de Sainte-Marie des Anges, illustré de 3 gravures hors texte. 9 fr.; franco 9 fr 75; étranger, 10 fr. 50.

Voilà une vie qui fera beaucoup de bien parce que c'est la vie d'une belle et grande âme. Elle s'adresse aux âmes qui souffrent, qui, par conséquent, ont besoin d'être entrainées par de grands exemples, mais aussi à toutes les âmes parce que c'est la vie d'une femme de devoir dans toute l'acception du mot; pour qui toute chose est grande, même ce qui s'appelle "ne rien faire" dès lors que telle est la volonté de Dieu, que tel est le devoir.

* * *

Dr R.-W. Hynek — "Konnersreuth à la lumière de la science médicale et psychologique", traduit du tchèque par O.-A. Tichy, in-12 de 200 p., 1929. 9 fr.; franco 9 fr. 75; étranger, 10 fr. 50.

L'ouvrage du docteur Hynek sur Thérèse Neumann a paru d'abord, en août 1927, sous le titre "La Stigmatisée de Konnersreuth". Depuis fut livrée, dans toute l'Europe, surtout centrale, et même dans tout l'univers, une bataille sans exemple entre le scepticisme savant et la simple défense de la vérité.

L'auteur avait pris la plume pour protester contre les calomnies et les déformations de tout genre dont était victime la radieuse mystique de Konnersreuth.

Depuis, la question s'est encore éclairée; de nouveaux témoignages, de nouvelles expériences se sont produits. De sorte que c'est presque un nouvel ouvrage dont on apporte aujourd'hui la traduction. On trouvera donc là l'histoire et l'étude des phénomènes extraordinaires qui suscitent la curiosité universelle et bouleversent ceux qui en sont les témoins. On les verra analysés, discutés, reconnus par les savants les plus détachés de toute croyance.

En particulier, le docteur Hynek insiste sur l'araméen que Thérèse Neumann entend parler au cours des scènes de la Passion, sur son jeûne absolu, sur une guérison vraisemblablement miraculeuse qui s'est produite à Konnersreuth.

Livre d'un savant et d'un chrétien, hautement recommandé par les évêques tchèques.

* * *

"Vie de la Mère Anne-Régis Filliat", du monastère de la Visitation de Lyon-Fourvière (1841-1923). 1 vol. 19-12 de 354 p. 15 francs; franco, 16 fr.; étranger, 17 fr.

En quelques lignes de sa préface, l'auteur caractérise Mère Anne-Régis Filliat et nous donne le secret de son action sur les âmes: "Voilà le but poursuivi sans relâche: faire monter, en soulevant avec deux bras également puissants: l'énergie et la tendresse. Garder l'équilibre entre ces deux forces: ce fut la merveille. C'est ce qui fit de Mère Anne-Régis une éducatrice incomparable, une Supérieure éminente, une parfaite épouse de Jésus-Christ, enfin et surtout une grande religieuse." Tous ceux qui liront cet ouvrage ratifieront ce jugement. Mère Anne-Régis fut, en effet, une grande religieuse; elle pratiqua héroïquement les vertus et sut dominer les épreuves et porter vaillamment de lourdes responsabilités, grâce à un esprit de foi peu commun et une union habituelle avec Dieu. On pourrait dire que sa grande âme s'exprimait tout entière dans ces paroles du Cérémonial de la profession de la Visitation qu'elle aimait à redire: "Avancez... ne cessez de croître." — Dom Antonin Chervier.

Recettes du Pacifique Canadien

Montréal. — Les recettes du Pacifique Canadien au cours de la période s'étendant du 7 au 14 mars ont été de $3,218,000 comparativement à $3,856,000 pendant la période correspondante l'an dernier, une diminution de $638,000.

EVREUX. — L'évêque d'Evreux, S. G. Mgr Chauvin, est décédé à l'âge de 71 ans.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Voix plus harmonieuses

Le Droit (Charles Gautier):

Heureusement pour le bon renom de la Saskatchewan, tous les Anglo-Canadiens de cette province ne sont pas de la même trempe que les Anderson, les Bryant et les Maloney, ou que les rédacteurs du "Regina Daily Star". Un groupe important de nos concitoyens est dénué de préjugés, connait la vérité et ne craint pas de la défendre. Leur mérite n'est pas mince lorsque l'on sait à quelles honteuses tactiques les fanatiques ont recours, et quelle emprise leurs viles attaques contre la minorité catholique et française ont sur la masse ignorante.

Au plus fort de la dernière campagne électorale, le "Star-Phoenix", de Saskatoon, écrivait ces lignes: "N'ayant aucun reproche sérieux à faire à la politique générale du gouvernement, ni de programme bien défini à offrir eux-mêmes, les conservateurs en sont réduits à pêcher dans les eaux troubles du fanatisme de race et de religion, pour en retirer l'appui dont ils sentent le besoin... Il est évident qu'ils comptent réussir aux polls, grâce surtout aux préjugés que le Ku Klux Klan a pu exploiter à leur profit dans cette province".

Au "Regina Daily Star" qui accusait M. Séraphin Marion d'avoir dénaturé les faits historiques qui se rapportent à l'invasion américaine du Canada en 1775-76 dans le but d'exagérer le rôle joué alors par les Canadiens français, M. E.-W. Sutherland, de Shellbrook, Sask., membre de l'Eglise-Unie du Canada, répondait par une lettre adressée le 17 décembre dernier au "Regina Leader". Dans cette lettre où la vérité historique est rétablie, M. Sutherland dit: "Durant toute la lutte, les Canadiens français de la meilleure classe — y compris les seigneurs et le clergé catholique — ont été d'une inébranlable loyauté à la Couronne, faisant tout leur possible, se dépensant et se sacrifiant pour défendre le Canada. Il est faux et absurde d'insinuer le contraire. Pour confirmer ceci, permettez-moi de citer une autorité qui, parlant de la situation à Montréal, en 1775, dit: "La bonne majorité des résidants britanniques — la plupart desquels, il faut bien s'en souvenir, de naissance américaine — étaient mûrs pour la révolte, tandis que tout Français de la meilleure classe désirait servir le Roi".

M. Sutherland conclut: "Le "Star", au lieu de parler des Français qui s'esquivèrent vers leurs foyers après la victoire, aurait dû donner le nombre — 170 pour être exact — des britanniques de langue anglaise qui se dérobèrent de la ville de Québec plutôt que de la défendre.

"Naturellement, ces gens parlaient l'anglais et c'était probablement assez pour le "Star"! Après que le Canada eut été sauvé par les efforts combinés des loyalistes britanniques et des loyalistes français, les autres revinrent effrontément soulever les querelles de race et de religion et afficher un type de loyalisme semblable à celui qu'a épousé le "Regina Daily Star".

Tout s'enchaîne

L'Action Catholique (Québec):

Une autorité reconnue en ce qui regarde les questions constitutionnelles, M. John-S. Ewart, d'Ottawa, prédit que le prochain gouverneur-général du Canada, — qui succédera à Lord Willingdon, — ne sera plus nommé par Londres, comme il en a toujours été.

Le prochain gouverneur-général, a-t-il dit dans une récente conférence, sera nommé par Sa Majesté le Roi Georges, sur le conseil du gouvernement canadien. En d'autres termes, le choix du prochain gouverneur-général appartiendra au gouvernement d'Ottawa, qui soumettra sa décision au Roi.

Dans cette prédiction, M. Ewart peut faire erreur, mais d'une seule manière: quant à la date.

Car, même si l'on ne suit pas la procédure qu'il prévoit pour la prochaine nomination, elle s'imposera inévitablement un jour.

Tout s'enchaîne, en effet, en politique. La situation du Canada dans l'Empire a changé d'assiette, en particulier depuis la fameuse conférence de 1926.

A cette date, de consentement commun les Dominions britanniques ont cessé d'être des filles dans la maison de la mère. En principe, ils sont devenus pays égaux à l'Angleterre, pays autonomes du commonwealth britannique.

En pratique, ils portaient encore des vêtements d'adolescents, vêtus aux frais des parents.

La pratique s'adaptera progressivement aux principes. L'évolution est déjà amorcée: Notre constitution canadienne a commencé à changer ses atours coloniaux.

C'est en se fondant sur cette logique de l'évolution constitutionnelle que M. Ewart peut prédire un changement dans le mode de nommer un gouverneur général.

L'Enseignement Secondaire

Revue des Collèges et des éducateurs

Cette revue vous apporte des articles de Mgr Camille Roy, MM. les abbés F. Charbonnier (Montréal), E. Hamelin (Trois-Rivières), P. Grondin Valleyfield), de M. Adrien Pouliot (Université Laval).

Elle traite de l'enseignement des sciences dans les collèges classiques; de littérature française, de littérature canadienne, de langue anglaise, du concours oratoire de 1930.

Elle présente: Causerie du mois, demi-mots de Harpocrate, Revue des Revues, notes bibliographiques.

Pour abonnements ou autres renseignements, s'adresser à M. l'abbé A. Maheux, l'"Enseignement Secondaire", Université Laval, Québec.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche de Carême

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 mars — S. Jean Damascène.
Vendredi 28 — S. Jean de Capistran.
Samedi 29 — S. Aurélien.
Dimanche 30 — IVe de Carême.
Lundi 31 — Ste Cornélie.
Mardi 1er avril — S. Hugues.
Mercredi 2 — S. François de Paule.



ROBERT ENGLAND, qui a été nommé gérant pour l'Ouest du Département de Colonisation et Agriculture des Chemins de fer Nationaux, à Winnipeg. Il succède à J.-S. McGowan, promu directeur-adjoint à Montréal.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

LE CARÊME

La piété

Le carême est plus que jamais le temps de la prière. Au programme de l'Association, elle figure au premier plan, sous la rubrique de la piété.

Plusieurs croient que la prière est chose réservée aux personnes plus âgées, qui ont un peu plus de temps à perdre que les autres ou qui ont à effacer les misères de leur vie. Quelles illusions! La prière est nécessaire à tous, car qui ne prie pas périra.

Mais comment prier? Faut-il, les bras en croix, pousser des gémissements au ciel, s'affaiblir dans des pleurs abondants? Non pas. La prière est chose facile, à la portée de tout le monde, du pauvre et du riche, du lettré et de l'ignorant, du faible et du fort. Ainsi, vous offrez à Dieu, pour lui plaire, votre travail de chaque jour, vous priez; vous mangez sobrement un bon repas, vous priez; vous vous divertissez sainement, vous priez. Il s'agit de mieux faire ce que réclame son devoir d'état en vue d'être plus agréable à Dieu. Cette forme, bien entendu, n'est qu'un supplément. Par ordre d'importance, il y a: l'eucharistie, l'évangile, le crucifix, la vie de Notre-Seigneur, la sainte Vierge, saint Joseph.

Tout acéjiste peut donc, sans se faire mourir, transformer sa vie en une prière perpétuelle. Naturellement, il n'oubliera pas dans ses intercessions l'A. C. J. C., car pour accomplir tout le bien qu'elle se propose, il lui faut plus que l'air du temps et les bonnes volontés, il lui faut les prières.

L'action

Plusieurs ont l'impression que l'action chez eux est un peu anémique pour le moins, qu'elle souffre d'être comparée à d'autre ou bien que par la force des circonstances ou de l'ambiance, elle est restreinte dans son mode d'expression. Pour ceux-là et les autres, il y a une sphère toute trouvée, celle de l'action chez soi-même.

Le premier travail absolument nécessaire pour celui qui veut se préparer à l'action catholique ou sociale, ou qui simplement ne veut pas reculer dans les luttes de la vie, c'est de commencer à mettre ordre d'abord dans sa propre maison. Rien de plus logique, oui, mais aussi rien de plus méconnu. Avant de conduire les autres, il faut apprendre à se conduire soi-même. C'est encore vrai. Mais ce qui, à première vue semble bien ordinaire, se complique quand il s'agit de le mettre en pratique. Car ce qui répugne le plus à la nature humaine c'est de se corriger. C'est un travail minutieux, de longue haleine, c'est l'oeuvre d'une vie. Souvent même, la mort vient que beaucoup ont à peine commencé à songer à cette réforme.

Par contre, ce travail est très pratique; il constitue l'effort vrai, la formation personnelle que préconise l'A. C. J. C.

Combien de personnes qui sont pauvres par leur propre faute: manque d'économie, imprévoyance, paresse, désordres de toutes sortes; combien sont malheureuses à cause de leur caractère détestable ou de leurs défauts *mignons*. Tout ceci pour dire que même dans le domaine pratique, immédiat, l'individu retire, le premier, les bénéfices de son propre effort.

En disciplinant sa volonté, en ordonnant ses énergies, en émondant ses défauts, il éloigne de sa vie bien des mésaventures, des malheurs vrais ou imaginaires, il apprend à être maître de soi dans la force du mot, il se rend compte qu'il peut être l'artisan de son bonheur ou de son malheur, de son succès ou de son insuccès. L'entrainement de la volonté lui rend possible de tirer plein profit de ses talents et des circonstances. La vie devient utile à lui et à la société.

Il aura rendu à lui-même et à la race un grand service, en ayant déserté le trop nombreux bataillon des flancs-mous.

Yves RAYBERT.

Nos villages

Le printemps est presque arrivé, et il n'est peut-être pas hors de propos de parler de l'aspect de nos villages. Bien entendu, cette critique n'a pour seul but que d'améliorer une situation dont les Canadiens français seront les premiers à bénéficier.

Plusieurs de nos villages sont situés le long des grands chemins de la province. Par conséquent, un grand nombre de Canadiens et de touristes américains passent par ces villages, qu'ils savent français. Naturellement ils nous jugent d'après les impressions qu'ils ont reçues, et elles ne sont pas toujours flatteuses. Il importe donc que les jeunes se mettent à la besogne. Chez nous il y a assez d'enfants pour qu'on donne à un ou deux la charge de tenir une pelouse en bon état, d'arracher les mauvaises herbes, d'arroser quelques fleurs. Les plus grands peuvent déterminer la disposition du parterre et diriger discrètement les plus jeunes.

Sur ce point nous sommes d'une négligence extraordinaire. Il n'y a pas d'ordre autour de la maison, tout pousse à l'aventure, et surtout les mauvaises herbes. Aucun souci de l'apparence de la maison. Qu'elle soit peinturée ou non, peu importe. Et dire que pour quelques piastres seulement et un peu de travail, nos villages seraient si jolis! Déjà il s'en détache une certaine poésie qui ne manque pas de charme, mais lorsque l'on voit le village de loin seulement, car à l'approche, il y a plus de désillusion que de poésie.

A l'oeuvre donc! Quel cercle se mettra le premier à la tâche? Montrons que nous avons de la fierté et que nous aimons le beau.

Pensées choisies

Le tact est la science des limites. A. Barratin

Celui qui a dit le premier: "Rendez le bien pour le mal", n'était pas seulement un grand maître en morale, c'était aussi un grand maître en savoir-vivre. — Baronne Staffe.

Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui qu'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses. — Montesquieu.

La sainte communion

La communion fréquente m'a rendu plus franc.

La communion fréquente entretient la crainte de Dieu dans le coeur.

La communion quotidienne donne la force de volonté pour dire non à la tentation.

Recevoir la sainte communion chaque jour, c'est la meilleure chose de la vie.

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE

(Suite)

(c) Quelle éducation peut-il se réserver?

Cela n'empêche pas cependant que, pour la bonne administration de la chose publique et pour la sauvegarde de la paix à l'intérieur et à l'extérieur, qui sont choses si nécessaires au bien commun et qui exigent des aptitudes et une préparation spéciales, l'Etat ne se réserve l'institution et la direction d'écoles préparatoires à certains services publics et particulièrement à l'armée, pourvu encore qu'il ait soin de ne pas violer les droits de l'Eglise et des familles dans ce qui les touche. Il n'est pas inutile d'insister ici sur cette remarque d'une façon particulière, parce que de nos jours, où se répand un nationalisme aussi ennemi de la vraie paix et de la prospérité que plein d'exagération et de fausseté, on a coutume de dépasser la mesure dans la militarisation de ce qu'on appelle l'éducation physique des jeunes gens (et parfois même des jeunes filles, ce qui est contre la nature même des choses humaines). Souvent encore, le jour du Seigneur, cette préparation envahit outre mesure le temps qui doit être consacré aux devoirs religieux ou passé dans le sanctuaire de la vie familiale. Nous ne voulons pas du reste blâmer ce qu'il peut y avoir de bon dans l'esprit de discipline et de légitime hardiesse inspiré par ces méthodes, mais seulement tout excès, comme par exemple l'esprit de violence, qu'on ne doit pas confondre avec l'esprit de force ni avec le noble sentiment du courage militaire dans la défense de la patrie et de l'ordre public; comme encore l'exaltation de l'athlétisme qui, même à l'âge classique païen, a marqué la dégénérescence et la décadence de la véritable éducation physique.

De plus, en général, la société civile et l'Etat sont en droit de revendiquer ce qu'on peut appeler l'éducation civique, non seulement de la jeunesse, mais encore de tous les âges et de toutes les conditions. Cette éducation consiste dans l'art de présenter publiquement à la raison, à l'imagination, aux sens des individus vivant en société, des objets qui soient de nature à provoquer la volonté au bien ou à l'y conduire par une sorte de nécessité morale, soit positivement, dans la manière même de les présenter, soit négativement, dans les moyens employés pour écarter ce qui leur serait contraire. Cette éducation civique, vaste et multiple au point d'embrasser presque toute l'oeuvre de l'Etat pour le bien commun, ne peut avoir d'autre fondement que les règles du droit, et ne peut davantage se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Eglise qui est la maîtresse divinement établie de ces règles.

(d) Relation de l'Eglise avec l'Etat

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'oeuvre de l'Etat par rapport à l'éducation a pour fondement très solide et immuable la doctrine catholique sur "La constitution chrétienne des Etats", si remarquablement exposée par Notre prédécesseur Léon XIII, surtout dans les Encycliques "Immortale Dei" et "Sapientiae Christianae": "Dieu — dit Léon XIII — a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs: le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est préposé aux choses divines, le second aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre; ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de droit exclusif, l'action de chaque pouvoir. Mais puisqu'ils ont l'un et l'autre les mêmes sujets, et qu'il peut arriver qu'une seule et même chose, sous des aspects différents, tombe sous la compétence et le jugement de chacun d'eux, le Dieu très prévoyant, dont ils émanent, doit avoir déterminé à chacun sa voie selon la rectitude de l'ordre. Les autorités qui existent ont été instituées par Dieu."

Or, l'éducation est précisément une de ces choses qui appartiennent à l'Eglise et à l'Etat, "bien que d'une manière différente", comme Nous l'avons exposé plus haut. "Il doit donc régner — poursuit Léon XIII — un ordre harmonieux entre les deux pouvoirs, et l'on a comparé avec raison cette harmonie à celle qui régit l'union de l'âme et du corps. De sa nature et de son étendue l'on ne peut juger qu'en se reportant, comme nous l'avons dit, à la nature de chacun des deux pouvoirs, à l'excellence et à la noblesse de leur fin; l'un ayant comme fonction prochaine et propre de veiller à l'utile dans les choses qui passent, l'autre de procurer les biens célestes et éternels. Tout ce qu'il y a donc de sacré dans les choses humaines, en quelque manière que ce soit, tout ce qui se rapporte au salut des âmes et au culte divin, ou de par sa nature ou en raison de sa fin, tout cela est soumis au pouvoir et aux dispositions de l'Eglise; le reste, qui ne sort pas de l'ordre civil et politique, dépend à bon droit de l'autorité civile, car Jésus-Christ a commandé de donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

Quiconque refuserait d'admettre ces principes et de les appliquer à l'éducation en viendrait nécessairement à nier que le Christ ait fondé son Eglise pour le salut éternel des hommes, et à soutenir que la société civile et l'Etat ne sont pas soumis à Dieu et à sa loi naturelle et divine. Ce qui est évidemment impiété, principe contraire à la saine raison, et, particulièrement en matière d'éducation, chose extrêmement pernicieuse à la bonne formation de la jeunesse, ruineuse assurément pour la société civile elle-même et le bien-être véritable de l'humaine communauté. Au contraire, de l'application de ces principes la droite formation des citoyens reçoit nécessairement le plus grand secours. Les faits le démontrent pleinement à toutes les époques. C'est ainsi que Tertullien, aux premiers temps du christianisme, dans son "Apologétique", et saint Augustin, pour son époque, pouvaient défier tous les adversaires de l'Eglise catholique; et Nous, de nos jours, Nous pouvons répéter avec ce dernier: "Eh bien! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats tels que les veulent la doctrine et les enseignements de l'Eglise, qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges et enfin des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'Etat; qu'ils n'hésitent pas un instant au contraire à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'Etat."

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maître et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or: "De l'éducation chrétienne des enfants". Il y raisonne ainsi:

(e) Nécessité et avantages de l'accord avec l'Eglise

"Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen, tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte."

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plénier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les Instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement et de la science qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine déposent plus que suffisamment en leur faveur.

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine catholique définie par le Concile du Vatican: "La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi, et éclairée par sa lumière cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, elle ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité; elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des sciences, doivent avec sa grâce si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi."

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation; soit parce que l'enfant et l'adolescent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes envers leurs maîtres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination déréglée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

SUJET DE L'ÉDUCATION

(a) Tout l'homme déchu mais racheté

En effet, il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne c'est l'homme tout entier: un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation; toutefois c'est aussi l'homme déchu de son état originel mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances.

"La folie, dit l'Ecriture, est liée au coeur de l'enfant, et la verge de la discipline la fera fuir." Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise: de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine.

(b) Fausseté et dangers du naturalisme pédagogique

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse, erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'oeuvre de l'éducateur, en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation.

Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes, on voulait exprimer (d'une façon impropre d'ailleurs) la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, et graduellement toujours plus consciente au travail de son éducation, si l'on entendait par là ne vouloir écarter que l'arbitraire et la violence (dont se distingue, du reste, la juste correction), on serait dans la vérité; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active, et dont "la Sagesse atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité et dispose toutes choses avec douceur."

Mais à prendre les mots dans leur sens naturel, à en juger par les faits, il n'est que trop clair que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine. Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange, d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme si n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le coeur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison et codifiée encore par Dieu lui-même, avec la Révélation positive, dans les dix commandements. Ce sont encore ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de: "hétéronome", "passive", "arriérée", tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu.

Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de "libérer l'enfant", comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées: conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome.

Mais voici encore plus grave: la prétention fausse, irrespectueuse et dangereuse autant que vaine de vouloir soumettre à des recherches, à des expériences, à des jugements d'ordre naturel et profane, des faits d'ordre surnaturel concernant l'éducation, par exemple, la vocation sacerdotale ou religieuse et, en général, toutes les opérations mystérieuses de la grâce. Celle-ci, tout en élevant les forces naturelles, les dépasse néanmoins infiniment et ne peut en aucune façon être soumise aux lois physiques, puisque "l'Esprit souffle où il veut".

(c) Education sexuelle

Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux, qui, de nos temps, envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des moeurs. Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer, se font les promoteurs de ce qu'ils appellent "l'éducation sexuelle". Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniment par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette "autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit"; de méconnaître les leçons de l'expérience montrant à l'évidence que spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes moeurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si, en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connait si bien l'éducation chrétienne traditionnelle et que l'auteur Antoniano déjà cité, développe suffisamment en ces termes:

"Telle et si grande est notre misère, notre inclination au péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père, digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés dont sait user l'hydre infernal pour empoisonner une si grande partie du monde. Autrement au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer imprudemment dans le coeur encore simple et délicat de son enfant. Généralement parlant d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice."

(A suivre)

Page Féminine

Celles qui réussissent

Une correspondante nous demande comment il se fait que des jeunes filles arrivent à se créer de belles situations, tandis que d'autres qui paraissent aussi intelligentes et bien douées ont peine à conserver une position plus modeste.

Celles qui réussissent, ma filleule, savent qu'il n'y a rien de merveilleux dans ce qui leur arrive; elles n'ont rien négligé pour arriver à un but, et le succès est une récompense. Elles ont pu l'obtenir dès la première heure, il a pu venir lentement à mesure qu'elles avançaient dans la vie.

La première ambition d'une jeune fille qui peut gagner et utiliser ses talents, c'est une volonté bien arrêtée d'être vraiment utile aux personnes qui retiendront ses services; de ne pas compter sur aucune faveur, ni de s'en tenir mesquinement à la petite tâche assignée: de regarder autour de soi, de chercher à comprendre ce qui se fait et de mettre ses connaissances en pratique.

Avant même de faire une application, il faut se demander si l'on a les aptitudes voulues. Si on reconnait qu'il manque quelque chose a sa préparation, de chercher à l'acquérir. Une fois sa carrière choisie, s'y engager avec courage, y persévérer avec bonne volonté sans chercher à exploiter la bonté de son patron ou la sympathie de ses camarades de bureau.

Une attention toute spéciale sera donnée à la manière de s'habiller, à son maintien, à ses discours.

On ne s'habille pas au bureau comme pour une réception: les robes tailleur avec des manches et de teinte neutre y sont les seules convenables. Les jeunes étourdies qui se parent d'une façon exagérée ne se rendent pas compte qu'elles déprécient leur patron en se tenant au bureau comme si elles étaient chez elles. On sourit, on hausse les épaules, et... on fait des jugements téméraires qui n'ont peut-être aucun fondement.

Quand on gagne sa vie, on réprime ses défauts de caractère et on apprend à tenir sa langue. On accepte sans répliquer les remarques et les reproches et on en fait son profit. On écoute plus qu'on ne parle, de sorte que l'on se renseigne et l'on évite de dire des sottises. Il y a surtout une discrétion qui s'impose, celle des secrets que l'on entend et qui ne nous sont pas destinés, de ceux qui, insuffisamment compris et mal interprétés, peuvent être la cause d'ennuis sérieux.

Il faut surtout être loyale envers ceux qui vous fournissent le moyen de gagner honorablement votre pain, ne pas faire bande avec les éternelles critiques qui connaissent toujours mieux que ceux qui ont l'autorité et qui préfèrent dire un mot spirituel ou impertinent au risque de blesser quelqu'un.

On ne doit pas travailler non plus pour l'argent que l'on gagne, mais accomplir sa tâche, avec le meilleur de son intelligence, de son coeur et de sa volonté, parce que c'est son devoir et qu'on s'efforce de l'aimer.

Ce sont celles-là qui réussissent, ma filleule, qui ne calculent pas l'écart entre ce qu'elles reçoivent et ce qu'elles donnent. On finit toujours par reconnaître leur mérite, et même si on ne le fait pas, elles ont elles-mêmees la meilleure des récompenses.

GINEVRA.

Le "Soleil"

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

La "Liberté" du 5 mars vous annonçait l'effroyable catastrophe survenue à l'école industrielle de Cross Lake. Le feu se déclara à 3 heures de la nuit, des religieuses et des enfants furent grièvement blessés, onze enfants et l'héroïque supérieure trouvèrent la mort.

Au cours de décembre, en Angleterre, dans un cinéma où était donnée une représentation pour les enfants pauvres, des flammes surgirent de la cabine de l'opérateur, le public s'affola, 72 enfants furent asphyxiés ou étouffés.

Et vous avez tous encore à l'esprit la terrible tragédie du théâtre Laurier, à Montréal, il y a deux ans, dans laquelle 78 petits Canadiens perdirent la vie.

Or, mes chers petits amis, l'expérience a prouvé que dans ces genres de catastrophes, il y en a toujours très peu qui ont péri dans les flammes. Par contre, des quantités sont morts écrasés, piétinés, sinon assommés par ceux que l'affolement précipite en foule vers les portes. Tel n'est pas le cas pour Cross Lake, où il n'y a eu aucune panique; tous les petits enfants réveillés en sursaut se sont montrés d'un admirable sang-froid. Mais le feu était au premier étage, les dortoirs au troisième, ce qui rendit le sauvetage presque impossible en pleine nuit. Aussi, est-ce grâce à l'héroïsme des religieuses et à la parfaite discipline des enfants s'il n'y eut pas plus de pertes de vie.

Il peut se produire ce soir, demain, un commencement d'incendie dans votre école, dans votre maison, dans le cinéma où vous serez. En ce cas, mes petits-enfants, ayez du sang-froid. Montrez-vous des enfants de caractère et maîtrisez vos nerfs. Un commencement d'incendie ne signifie pas que, dans trois minutes, l'immeuble entier sera la proie des flammes. Une bâtisse ne brûle pas comme une feuille de papier à cigarettes.

Si le feu prend, ne criez pas. Si d'autres crient, montrez-vous calmes. Cela peut avoir une influence que vous ne soupçonnez pas et arrêter bien des malheurs.

Si les portes s'ouvrent en dedans, au lieu de pousser ceux qui sont devant, freinez de toutes vos forces la poussée de ceux qui sont derrière.

En un mot, montrez-vous courageux et calmes. Révélez-vous des chefs et ne mettez votre exaspération devant le danger qu'au service de votre énergie.

Il y va de la vie de vos parents, de vos camarades... et de la vôtre.

MERE-GRAND.

LES SOULIERS TROP COURTS

Six heures! clament toutes les horloges de la ville sur des modes différents; les unes, tintant à coups vifs, pressés, joyeux, comme si c'était une réjouissance pour elles de marquer une heure de plus, les autres sonnant à regret, lentes, chagrines, semblant gémir: "Encore un tour de sablier!"

Une tache de soleil vient frapper le mur recrépi à la chaux et danser sur les rideaux du petit Georges. Des phosphènes brillants papillotent sous les paupières closes du dormeur, dont le sommeil s'évapore. S'éveiller est une agréable chose quand on a quatorze ans.

Avant même d'ouvrir les yeux, on se sent déjà repris par la bonne activité de la vie; les jambes et les bras ont tout de suite envie de remuer, une foule de jolies idées chantent dans la tête comme les linots parmi les branches... Mais, chez Georges, ces impressions riantes ne font que glisser chassées bientôt par un sentiment pénible d'angoisse.

—Lève-toi! lève-toi! croient les voix aiguës des martinets, tournoyant autour du haut clocher dentelé à jour. Lève-toi! lève-toi; piaillent les moineaux dont les ailes frôlent la fenêtre sans volets, dans leurs allées et venues affairées. Viens! c'est bon d'être jeune dans l'air frais du matin!

Georges entend ces appels et soupire.. Ce n'est pas qu'il se complaise paresseusement dans la tiédeur des draps, le brave et laborieux enfant!... Il ne craint tant de se lever que parce qu'il va devoir reprendre ses souliers — et que ses souliers sont trop courts!

Ils l'attendent déjà, côte à côte, leurs bosselures cirées et leurs crochets de cuivre luisant dans la pénombre au pied du lit; ridicules dans leur forme tronquée, massifs, godiches, impassibles, odieux!... Leur seul aspect remplit Georges de terreur. D'avance, le pauvre enfant ressent l'énervement de la crampe mortelle qui va recroqueviller ses orteils, mettre des fourmillements dans ses veines, ratatiner ses nerfs et monter le long de ses jambes, pour se prolonger dans tout son être.

— Belle affaire! Des souliers trop courts!... Ca se change chez le marchand ou ça se jette au rebut!...

On peut ainsi, avec une bourse garnie dans sa poche... Oh! les horreurs de souliers, tourment de ses jours, cauchemar de ses nuits! Impossible de se délivrer de l'épreuve une journée tout entière, car Georges ne possède pas d'autres chaussures présentables.. Et si les maudits brodequins venaient à manquer, par quel moyen les remplacerait-on? Le cordonnier qui les a fabriqués n'a pas encore reçu son salaire... Aussi n'a-t-on pas osé adresser de reproches à cet homme, ni lui reporter son ouvrage, dans la crainte d'encourir quelque réponse insolente, ou la confiscation des souliers défectueux. Et, après cela, comment Georges se rendrait-il à la classe, où il travaille de tout son coeur et de toutes ses forces, en pensant à l'avenir et à sa mère?

Sa mère!... Entre les cils, il l'aperçoit, déjà levée, s'activant silencieusement.

Tout en apprêtant leur maigre déjeuner, elle brosse délicatement, avec des soins religieux, le petit veston râpé, aminci, rapiété, que son fils revêt pour aller à l'école... Pauvre mère! La misère, où ils se débattent tous deux, lui fait tant de peine pour son garçon, tandis que lui se désole pour elle!... Ils mettent le plus grand soin à se dissimuler leurs privations et à se tromper pieusement l'un l'autre. Et c'est une si grande tristesse pour la mère de soupçonner quel martyre endure son enfant avec ses abominables souliers, que Georges, l'ayant surprise qui se détournait pour pleurer, s'efforce vaillamment de lui dissimuler son malaise.

— Bonjour, maman! fait-il d'une voix joyeuse dès que leurs yeux se rencontrent.

Il l'embrasse; il fredonne, il gambade par la chambre, il jase en déjeunant, en s'habillant, en feuilletant ses livres... On pourait croire qu'il n'y eut jamais un garçon plus gai que ce petit Georges. Il sait bien que son bavardage et son sourire raniment plus le coeur de sa mère que ne le ferait le chant des anges.

Sans en avoir l'air, il recule jusqu'à la dernière limite le moment tant redouté où ses pieds endoloris, à peine soulagés par la détente de la nuit, devront réintégrer leurs deux instruments de torture.

— Mes souliers sont si bons! Tu comprends, mère, je veux les ménager!

Ce qu'elle comprend surtout, c'est que son petit garçon a un courage d'homme. Sous l'oeil anxieux qui l'observe, Georges lace ses brodequins en sifflant une marche militaire.

— Là! fait-il en arrêtant solidement le dernier noeud. Et il se dresse d'un air gaillard en souriant à sa mère. Il s'en va dans la rue, son carton sous le bras, l'allure dégagée, le pas alerte, tant qu'il se sait en vue de la fenêtre où la pauvre femme est assise, usant ce qu'il lui reste d'yeux sur de méchants travaux de couture.

A chaque pas, cependant, Georges retient un gémissement. Quand ses doigts meurtris butent au bout du soulier, le garçonnet croit que le coeur va lui manquer. Et, tous les jours, cela devient plus intolérable, son pied s'opiniâtrant à croître comme le reste de son corps, en dépit de sa dure compression, tandis que le cuir qui l'emprisonne ne cède pas d'une ligne... Les heures passent; l'engourdissement se fait plus pénible, la crispation plus atroce. Georges n'en étudie pas moins énergiquement sans perdre une seconde, mais chaque fois que le maître l'envoie devant le tableau noir, l'écolier pâlit d'appréhension à l'idée de stationner quelque temps debout. Le professeur — qui cite le studieux élève en exemple à tous les autres — prend cette émotion pour une timidité contre laquelle il s'efforce d'aguerrir le jeune garçon, en redoublant les épreuves sans se douter du mal qu'il cause...

Les souliers trop courts! Oh! c'est surtout pendant la récréation que Georges en ressent la cuisante meurtrissure! Il invente tous les prétextes pour demeurer tranquille, malgré les exhortations de ses maîtres ou les gouailleries de ses camarades:

— Monsieur pose au docteur? Et va donc, fort en "math"!

Personne ne saurait deviner la difficulté indicible que lui occasionne le moindre mouvement. Comment pourrait-il courir, sauter, bondir, quand il a peine à se traîner? Cela ne s'avoue pas, des souliers trop courts!... C'est si niais, si honteux, si misérable!... Mais son coeur d'enfant saigne, et, à travers un brouillard, ses yeux suivent avidement les jeux dont il reste écarté... Lui aussi est adroit, léger, robuste... Sa jeunesse demande aussi impétueusement que la leur à s'ébattre, et à se dépenser en cris, en agitation, en plaisir tapageur. Mais une entrave le paralyse, plus pesante que les boulets traînés jadis par des forçats.

Néanmoins, ce soir, quand Georges reviendra au logis, il reprendra son pas leste et entrera comme il est sorti ce matin, — en souriant à sa mère.

Il souffre à crier; ses pieds sont en feu, ses nerfs tendus et tiraillés.

— Oh! mère, si tu savais comme Boujard a imaginé un drôle de jeu?... Et, gaiement, le gamin raconte le drôle de jeu de Boujard, tout en se délivrant de sa géhenne, mais en se gardant bien de montrer trop d'empressement. Soigneusement, après avoir enfilé — avec quelle volupté! — de larges espadrilles, il range les affreux godillots.

— D'excellentes chaussures, maman! Je crois qu'elles me feront un excellent usage! dit le pauvre Georges d'un ton entendu.

...Une souffrance sous un sourire, — une douleur secrète sentie, à chaque pas, — des élans de jeunesse entravés par des causes misérables et ridicules? Pauvre petit Georges! — Je crois bien que le monde est rempli de gens qui cheminent toute leur vie — ainsi que toi — avec des souliers trop courts!

Mathilde ALANIC.

Peupler son coeur de goûts purs et élevés, c'est se bâtir à soi-même des maisons de refuge. — François Coppée.

Le livre le plus lu du monde

C'est naturellement le Livre par excellence, la Bible!

Une revue mensuelle publiée par la "Bible House" de Londres, nous apprend, en effet, que le livre saint a été édité, jusqu'à ce jour, en 622 langues.

Les deux dernières éditions sont en kiriwana, langue parlée dans une île à l'est de la Nouvelle-Guinée, et en kwese, langue parlée au sud-ouest du Congo belge.

Que ce soit dans les forêts vierges de l'Afrique ou sur le bord des lagons d'azur de la Polynésie, partout la Bible a pénétré.

Il n'y a qu'un seul pays où la diffusion du livre saint est presque arrêtée, c'est en Russie soviétique. La vente de la Bible y est strictement limitée; par contre, les oeuvres de Lenine tirent à des millions d'exemplaires...

Le Coin des Enfants

GUY DE FONTGALLAND

(Suite).

Le premier communiant

Guy avait trois ans.

Depuis, tout en demeurant le garçonnet spontané, volontiers turbulent, volontaire, il sembla se replier en lui-même à mesure que sa raison se développait. Il s'établit alors entre Jésus et son Guy cette mystérieuse et cordiale intimité sur laquelle nous avons suffisamment de données pour pouvoir l'affirmer, insuffisamment pour satisfaire notre appétit de savoir. Sans être le moins du monde renfermée, la personnalité de Guy fut toujours fort discrète et même secrète.

Dès qu'il sut que "petit Jésus" résidait dans la "petite maison des églises", Guy se sentit attiré vers l'Eucharistie. Il demandait à venir l'y trouver; il montait sur le plus haut degré de l'autel, et, les yeux fixés sur la porte, close pour longtemps encore, ce petit demeurait immobile, adorant, sans rien dire, dans une totale oblation d'amour.

En prévision de sa première communion, il s'impose des sacrifices dont il tient une comptabilité exacte et soigneuse. La viande lui répugne; on ne lui en sert qu'à midi; mais on l'oblige à la manger. Les révoltes en face de son assiette deviennent de plus en plus rares. Chaque bouchée lui est un renoncement douloureux, mais aussi il est plus riche, le bouquet qu'il présente, le soir, à son petit Jésus. Si bien que, certain jour où le déjeuner est trop à son goût, il glisse dans sa bottine, au cours de la promenade, un caillou qui lui blesse le pied.

— C'est aujourd'hui vendredi, jour de la mort du petit Jésus, et, comme, ne mangeant pas de viande, je n'ai pas de mortification à lui offrir, j'ai inventé celle-là... Mais n'en dis rien à Mademoiselle, car elle ne comprendrait pas! Crois-tu? elle m'a dit qu'elle ne communiait qu'à Pâques, qu'une fois par an! Moi, quand j'aurai goûté du petit Jésus, je le recevrai bien plus souvent...

Il se corrige de ses défauts. Oh! pas d'un coup; il est vif encore, mais d'une vivacité qui se modère.

— Ne hurle pas tant, déclare-t-il à son petit frère qu'il avait gratifié d'une gifle retentissante, je ne t'en ai donné qu'une, à cause de ma première communion; si je ne m'y préparais pas, tu en aurais reçu deux ou trois.

Les petits comprennent peu la confession, qu'ils expédient avec étourderie. Comme Guy en saisit, dès l'abord, le rôle dans la vie chrétienne! Il s'examine avec soin. Il expose son accusation avec détail et parfaite clarté, mais sans rien d'inquiet ni de tatillon. Il fixe, chaque quinzaine, d'entente avec le prêtre, quelque résolution bien précise dont il rendra compte la prochaine fois. Ainsi, le sacrement de pénitence lui devint "un moyen de se travailler avec méthode et persévérance". Combien d'adultes peuvent se rendre le même témoignage, qui cependant s'estiment très avant dans la vie spirituelle?

Sa première confession fut marquée de cette note pittoresque qui est un des charmes de Guy.

Comme sa mère lui parlait du ciel, de l'enfer, du purgatoire: "Non, maman, répliqua Guy, une fois pour toutes, ne me parle que du petit Jésus sur la croix, de sa maman qui pleurait à côté, c'est ça, oh! oui alors, qui me fait regretter mes péchés..." Après s'être confessé, après avoir accompli sa pénitence, Guy se leva rayonnant; il sautait de joie en sortant de l'église: "Maman, je suis content; je voudrais que tout le monde fût aussi content que moi." Faute de pouvoir contenter tout le monde, il pria sa mère d'acheter "un gros gâteau" pour Marc. Et comme cela ne suffisait pas: "Maman, disait-il, à chaque pauvre qu'il rencontrait, laisse-moi lui donner quelques sous."

Le 22 mai 1921 enfin, en la fête de la Sainte Trinité, le coeur de Guy s'ouvrit pour la première fois à son cher Jésus. La semaine de préparation fut extraordinairement recueillie. Il résuma les instructions de la retraite et ses notes sont bien caractéristiques de sa manière; il ne se contente pas d'indiquer le sujet qu'a développé le prédicateur; il y relate sa réaction personnelle avec une netteté étonnante pour son âge.

La veille, un samedi, c'est la joie débordante. La nuit est agitée. Dès l'aube, il réveille et bouscule tout le monde:

— Maman, oh! maman, c'est aujourd'hui... aujourd'hui... mon grand jour... habille-moi vite.

On doit s'exécuter. On s'empresse si bien qu'on arrive à l'église de Saint-Honoré d'Eylau avant l'ouverture des portes.

Pour une fois, ce ne fut pas Jésus qui eut à patienter...

Ce qui se passa entre Jésus et son Guy, ce jour-là, et lors des communions qui suivirent, de plus en fréquentes, nul ne le saura.

Le soir, comme sa maman le bordait dans son lit:

— Mon chéri, tu es heureux?

— Oh! oui, ma petite maman.

— Et tu l'as bien prié, le cher petit Jésus? Que lui as-tu demandé?

— Je ne lui ai rien demandé, rien; c'est lui, Jésus, qui m'a parlé... Je l'ai écouté, et je lui ai simplement dit: Oui!

Jésus lui avait confié qu'il voulait faire de lui "un ange"... dira-t-il plus tard.

En attendant, Guy n'est qu'un fort modeste écolier.

(A suivre)

COMPOSITIONS PRIMÉES

On a souvent besoin d'un plus petit que soi

Il se faut entr'aider, c'est la loi de [nature

a dit notre bon vieux Lafontaine; ne méprisons donc pas nos semblables, car la fortune a souvent des revers étonnants et on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Pour appuyer cette assertion, je raconterai le fait suivant:

Un solitaire, qui vivait dans le désert de la Thébaïde, vit un jour un lion qui venait à lui, boitant et ayant l'air de demander de l'aide. Le pieux ermite, qui n'avait jamais pu détester les bêtes du bon Dieu, pas même les bêtes féroces, créatures d'une bonne Providence qui le protégeait, prit la patte du lion et l'examinant, y trouva une épine qu'il enleva bien soigneusement. Pendant cette petite opération, le lion n'avait cessé de regarder les yeux du saint pour en découvrir les sentiments de générosité que lui, le roi des animaux, doit avoir. Il comprit la tendresse de l'homme et le laissa faire, après quoi, il battit ses flancs avec sa queue et retourna dans le désert.

Peu de temps après cet incident, un édit de l'empereur faisait arrêter le cénobite et le conduisait à l'amphithéâtre où il devait être livré aux bêtes affamées. Le jour du martyre arrive. Devant une multitude de spectateurs, le solitaire est lié à un poteau et lâché au lion dans l'arène. Tout à coup, la bête furieuse s'arrête, hypnotisée par le regard du saint qui la voit venir avec confiance. Messire le lion reconnait son bienfaiteur, se couche à ses pieds et les lui lèche.

L'empereur n'y comprenait rien. Alors le martyre du Christ lui expliqua la conduite du lion, en disant: Si les gens sont cruels et inhumains, les animaux, du moins, savent remercier et reconnaître les bienfaits.

Cultivons ce sentiment de pitié et de miséricorde qui honore l'âme, n'oublions pas qu'un bienfait est toujours rendu et que souvent "on a besoin d'un plus petit que soi."

Antoinette RONDEAU.

Saint-Léon (grade 12).

• • •

Ma dernière maladie

L'hiver dernier, maman me disait souvent: "Laurette, si tu ne t'habilles pas pour jouer dehors, tu seras malade; il faudra faire venir le docteur, tu sais comme tu le crains!

"Ah! lui répliquais-je, il n'y a pas de danger."

Mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque, un beau matin du mois de mars, je ne pus me lever. La tête me brûlait et tout dans ma chambre tournait. Je compris, mais trop tard, que maman avait bien eu raison.

Le soir, comme je n'étais pas mieux, on appela le docteur.

Si vous saviez la peur que j'avais! Je tremblais, je pleurais et lorsque je le vis entrer dans ma chambre, je détournai la tête et fermai les yeux pour ne pas le voir.

Mais au bout de quelques minutes, ma peur était passée et j'écoutais avec attention les bonnes paroles qu'il me disait

Après un petit examen il conclut qu'il me fallait rester au lit quelques jours, sinon il y aurait peut-être un cas de pneumonie.

Vous pouvez vous imaginer ma peine! Je voyais par ma fenêtre mes petites compagnes jouer dehors... C'est là que je me suis mise à réfléchir et que j'ai compris combien il était sage d'écouter sa maman, non seulement pour éviter la visite du docteur, mais aussi pour nous épargner bien des tracas pour l'avenir.

Laurette LAVOIE.

Mariapolis (grade 6).

• • •

Mon premier voyage en ville

Les lourds nuages avaient disparu pendant la nuit et la neige était tombée couvrant toute la terre d'un épais et doux manteau blanc. Le ciel maintenant était bleu et les rayons d'un soleil d'hiver brillaient comme de l'or pâle. La neige s'étendait partout.

Oh! quelle joie et quelle surprise lorsqu'en m'éveillant, maman me dit: "Flore, allons faire une promenade en ville aujourd'hui".

Jugez de mon émoi; la réponse ne se fit pas attendre longtemps.

Nous partîmes vers les 10 heures afin de prendre le train qui part de Somerset à midi et demi. En chemin, je ne pouvais voir ce qui se passait au dehors, les vitres étaient glacées. En descendant du train, quelle surprise de voir une si grande gare et tant de lumières! Il était alors cinq heures. Rien à faire le même soir.

Le lendemain, nous partîmes pour aller visiter la ville. Il y avait tant de gens sur la rue que nous avions peine à nous frayer un passage pour aller chez Eaton. Quel magasin immense, que de belles choses de tout genre! Et avec quel ordre, quelle exactitude les employés dirigent leur travail!

Maman me conduisit ensuite à l'hôpital de Saint-Boniface, afin de visiter une de mes amies malade. Ce fut dans une émotion bien vive que je quittai ce lieu où il y a tant de dévouement, d'ordre, de plaintes, de souffrances, mais aussi beaucoup d'espoir.

Nous nous rendîmes aussi à la cathédrale. C'est immense, surtout quand il n'y a personne.

J'aurais désiré aller voir Mère-Grand, mais, hélas! le soir tombait, soir de pourpre qui incendiait la ville.

Cinq heures! Il fallait sans tarder être à la gare, car ce monstre noir qui nous amène en ville n'attend personne et papa devait être au train pour nous ramener chez nous.

Quand je songe au bruit de la ville contrairement à la douce et sereine tranquillité de Saint-Léon, j'en suis encore tout étourdie. Tout de même, je suis ravie de mon court voyage et je me promets bien qu'à la prochaine fois, coûte que coûte, je me rendrai voir ma chère Mère-Grand.

Flore MARTEL.

Saint-Léon (grade 8).

• • •

Bataille de Sainte-Foye

Un des plus beaux faits de l'histoire du Canada est la bataille de Sainte-Foye, "victoire glorieuse mais inutile!" Lévis vengea la défaite de la bataille des Plaines d'Abraham, mais ne put rendre à la France ce qu'elle avait perdu l'année précédente.

J'admire la noblesse, le courage, la ténacité de Lévis et je l'entends me dire: "Brûlez vos drapeaux plutôt que de les livrer à l'ennemi." Ne m'enseigne-t-il pas que je dois garder ce glorieux héritage de la foi, de la langue et des traditions léguées par mes ancêtres? Plût au ciel que tous les enfants canadiens-français fussent animés de la constance, de l'énergie, de l'esprit de sacrifice qui animaient le héros de Sainte-Foye; nous n'en verrions plus autant passer à l'ennemi parce que l'effort d'apprendre deux langues à la fois requiert un peu de courage. Lévis n'a pas choisi ce qui était le plus facile, c'est le devoir et l'honneur qui l'ont guidé dans la glorieuse bataille de Sainte-Foye.

Après la capitulation de Québec signée le 18 septembre 1760, Lévis, nommé commandant en chef, recueillit le restant d'hommes de l'armée et se retira à Montréal. Calme, prudent, sobre de paroles, connaissant bien ses hommes, doué d'une énergie indomptable et d'un coup d'oeil sûr, il avait toutes les qualités d'un chef d'armée.

Ces braves Canadiens passèrent l'hiver en préparation pour reprendre Québec. Tous les hommes valides et courageux se rangèrent sous les drapeaux de Lévis. De bonne heure au printemps de 1761 l'armée, comptant environ sept mille hommes, descendit le fleuve et parvint à Sainte-Foye. Le général anglais Murray sortit de Québec avec son armée et attaqua aussitôt la gauche de l'armée française avec vingt-deux canons. Longtemps la lutte fut terrible. Lévis, plein d'ardeur et d'enthousiasme, ordonna à sa droite un mouvement tournant sur le flanc de l'ennemi. Il mit son chapeau à la pointe de son épée et parcourut les rangs du centre en disant à ses soldats: "Tenez ferme, cinq minutes et la victoire est à nous!" L'élan fut irrésistible et les Anglais coururent se réfugier à Québec.

La bataille avait duré trois heures et environ deux mille cinq cents hommes moururent sur le champ de bataille, dont sept cents Français. Par cette glorieuse victoire, Lévis donna à tous une belle leçon de fierté et de bravoure. Comme lui aimons notre patrie et soyons prêts à tout sacrifier pour conserver notre foi, notre langue et nos droits.

Henri ROUGEAU.

Saint-Pierre-Jolys (grade 9).

Dans la rue

Le monsieur, compatissant. — Pourquoi pleures-tu comme ça, mon pauvre petit?

Le gamin. — Parce que c'est la seule manière de pleurer que je connaisse, M'sieur.

Autour de la Ferme

Une troisième recette

Les habillés de soie ont surtout fait l'objet de notre seconde recette; passons à la folle avoine, en gardant l'oeil sur ces bonnes bêtes.

Cette fois, c'est un M. Chas Agar qui parle, ou mieux c'est toujours le collaborateur du "Country Guide" qui rapporte les propos de ceux qu'il a visités pour le profit de son journal et celui de ses lecteurs.

M. Agar est membre de la Législature de la Saskatchewan tout en étant cultivateur prospère. "Personne ne peut se vanter de tenir une ferme s'il ne tient pas d'animaux dans ses champs", dit M. Agar. Il met en pratique ce qu'il dit; il tient en général de 125 à 150 cochons et engraisse une couple de chars de bêtes à cornes au cours de l'hiver. Il tient en plus un petit troupeau d'Aberdeen-Angus pur sang.

M. Agar a confié au rédacteur du "Guide" que le problème des mauvaises herbes devient le grand problème de la contrée qu'il habite. Il n'échappe pas à la plaie des mauvaises herbes, mais il s'efforce de tirer le bien du mal.

Sa récolte est soigneusement passée au crible, avec résultat que son blé n'est pas "docké" (style de prairie). De plus, la récolte de ses six quarts de section passée au crible joue un rôle important dans l'engraissement de ses bêtes. Les criblures ont du prix, fait-il remarquer. Ainsi, la folle avoine de sa récolte de 1928 a été une meilleure nourriture pour les bêtes que l'avoine ordinaire de 1927.

Il n'est pas de ceux qui jettent le fumier à la rivière. Il le garde un an en tas. Quand il a bien chauffé et que toutes les mauvaises graines qu'il contenait ont germé, il l'étend sur la terre destinée au labour d'été. Etant donnée l'étendue de ses champs, la couche de fumier doit être fort mince; il remarque cependant une différence appréciable dans le rendement des champs qui ont reçu cette mince couche de fumier et ceux qui n'en ont pas reçu.

Il possède deux équipes de chevaux de travail et un tracteur. Il se sert de ses chevaux autant que possible, car, dit-il, ils coûtent moins cher que le tracteur, mais au temps pressé il sort son tracteur comme force additionnelle et se met à jour avec ses travaux.

Là se termine l'article du "Guide"; nous finissons le nôtre aussi en laissant à nos lecteurs de tirer les conclusions qui leur sembleront les bonnes.

CULTIVATEUR.

La culture du maïs (Blé d'Inde) au Manitoba

(Suite)

Le maïs en remplacement de la jachère d'été

La jachère d'été qui a donné de si bons résultats dans l'Ouest du Canada n'est pas sans défaut cependant. C'est sans doute un moyen très satisfaisant de maintenir le rendement du grain tant que la terre est bon marché et très fertile, mais la terre devient de plus en plus chère et perd graduellement la fertilité qu'elle avait à l'état vierge. Il est urgent d'adopter un système qui soit moins épuisant pour la fertilité du sol que la culture continue du grain, accompagnée de la jachère d'été. Il est possible d'adopter un assolement qui comporte l'emploi du fumier de ferme dans la culture du maïs, mais cet assolement serait plus pratique et mieux équilibré s'il comportait une culture de maïs. L'avantage principal que le maïs présente sur la jachère d'été, c'est qu'il permet d'employer économiquement la terre tous les ans. La jachère d'été peut donner une excellente récolte de grain l'année suivante mais elle entraine la perte de l'emploi de la terre pendant une année.

Par contre, la récolte de maïs devrait payer pour l'emploi de la terre et pour la plus grosse partie de travail qu'elle exige, et la récolte qui vient après le maïs est presque égale à celle que l'on obtient après une jachère d'été. Il est probable que le rendement en boisseaux de grain sera un peu moins élevé, mais la récolte mûrit plusieurs jours plus tôt et elle se manutentionne plus facilement parce que la paille est plus courte et plus raide.

Le maïs dans l'assolement

Un des progrès qui ferait le plus de bien à l'agriculture manitobaine serait évidemment l'adoption d'un assolement, et le maïs est une récolte qui se prête très facilement à l'emploi dans un assolement. Lorsqu'on le cultive de façon à obtenir la meilleure récolte possible, on crée également les meilleures conditions possibles pour les récoltes qui doivent suivre. Le maïs est utile comme récolte nettoyante et nous avons vu qu'il peut remplacer la jachère d'été. Comme il n'est pas difficile sur le choix des engrais, il s'accommode très bien du fumier, du gazon en décomposition ou des autres matériaux humifères. Une forte application de fumier peut causer une pousse excessive des feuilles et des tiges dans la récolte du grain, et celle-ci verse ou mûrit tardivement. Il n'en est pas de même pour le blé d'Inde; plus il y a de feuilles dans la récolte, plus celle-ci est succulente. Le maïs hâte la pourriture du fumier qui est mélangé dans la terre par les binages, si bien que la récolte de grain qui suit bénéficie tout autant de ce fumier que s'il lui avait été appliqué directement; dans bien des cas même l'effet est bien supérieur.

Le choix de l'assolement doit être dicté par les circonstances, c'est-à-dire le district où l'on se trouve et le système d'exploitation que l'on suit. Celui qui cultive une étendue considérable en grain ne doit pas adopter le même assolement que celui qui ne produit que du lait ou qui se spécialise dans l'élevage des bestiaux. Voici un bon assolement où les deux cinquièmes de la terre sont en blé:—

1ère année — Blé.
2ème année — Blé.
3ème année — Maïs (Blé d'Inde).
4ème année — Avoine ou orge avec graine d'herbe.
5ième année — Foin.

C'est là le vieil assolement de Norfolk qui comporte du maïs au lieu de navets et une récolte supplémentaire de blé. Le laitier qui n'a pas besoin d'autant de blé que cela ferait bien de supprimer l'année supplémentaire de blé. Cet assolement ne pourvoit pas à l'établissement de pâturage; il ne convient donc que pour les fermes qui ont suffisamment de pacage permanent. On pourrait pourvoir au pâturage lorsque cela est nécessaire par l'addition d'une autre année, c'est-à-dire d'une sixième année en pâturage.

Voici le cycle d'un assolement de six ans, qui est à l'essai sur la ferme expérimentale de Brandon depuis plusieurs années:

1ère année — Blé avec graine d'herbe.
2ème année — Foin.
3ème année — Foin (labour).
4ème année — Blé.
5ème année — Avoine.
6ème année — Maïs et jachère d'été.

Dans cet assolement le blé se sème sur le meilleur champ. Les deux années en foin devraient beaucoup aider à maintenir les fibres du sol. Un point faible de cet assolement, c'est qu'il peut être difficile, après deux années de grain, de maintenir la terre sans mauvaises herbes, mais on devrait pouvoir surmonter cette difficulté en plantant le maïs dans la partie la plus propre du champ. Le reste du champ serait en jachère d'été.

Un troisième arrangement un peu différent du précédent est le suivant:

1ère année — Blé.
2ème année — Gros grains, partie de la terre ensemencée de mélilot.
3ème année — Maïs, mélilot et jachère d'été.

W.-C. McKILLICAN, B.S.A.

(A suivre)

Lettre ouverte aux cultivateurs

C'est le récit de trois rencontres.

Une première, hier:

— Au prix courant du lait, nous disait un cultivateur, ça ne paye pas de garder des vaches.

Le ton était bref, l'air convaincu. Inutile d'insister.

• • •

Deuxième rencontre, il y a deux semaines à peine:

— Monsieur un tel, de telle paroisse, nous dit notre homme, nommant le monsieur et la paroisse, a fait $2,000 l'an dernier avec un troupeau de douze vaches.

Ce monsieur a cependant vendu son lait au prix courant. Pour nourrir son petit troupeau en hiver et lui donner un pâturage en été, il a semé du trèfle d'odeur. L'an dernier, ses vaches étaient dans le trèfle jusqu'aux genoux, pendant que les troupeaux voisins mouraient de faim sur des prairies naturelles brûlées par le soleil. Cet hiver, il a cent tonnes de trèfle d'odeur en réserve, tandis que les autres manquent de fourrage. En plus, il a trente mille livres de graine de trèfle à vendre. A cinq sous la livre, cela veut dire $1,500. Il cultive du trèfle d'odeur parce qu'il garde un petit troupeau de vaches à lait. Pour être juste, il faudrait donc ajouter $1,500 aux $2,000 mentionnées plus haut. Au prix courant du lait, il trouve que ça paye de vendre du lait ou de la crème.

• • •

Troisième rencontre:

— Ma vache enregistrée m'a donné deux génisses cette année; je les ai vendues $35 la tête à l'âge de deux semaines.

Voilà une vache qui commence bien son année; elle a donné pour $200 de lait l'an dernier. C'est une belle et bonne vache enregistrée, c'est vrai, mais le monsieur en question n'est pas allé la chercher dans la lune. Il y a quelques années, il est allé chercher une génisse enregistrée à Otterburne et il l'a élevée chez lui.

Au prix courant, il trouve que ça paye de vendre du lait.

Et voilà!

X.

Zones débarrassées de la tuberculose bovine

Un million quatre cent soixante-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf bovins ont été éprouvés pour la tuberculose par le Ministère de l'Agriculture à Ottawa jusqu'au 8 octobre dernier. Ce système d'épreuve a été entrepris au commencement de l'année 1915 par la Division de l'hygiène des animaux de ce Ministère, et au cours des épreuves qui ont été faites depuis lors, les bovins de quatorze grandes zones ont été déclarés exempts de la maladie.

On trouvera dans un feuillet sur la "Tuberculose bovine", publié par le Ministère de l'Agriculture, l'exposé des différents systèmes mis en oeuvre pour lutter contre la tuberculose, des raisons pour lesquelles ce travail a été poursuivi et de la situation géographique des zones nettoyées.

Sans-gêne américain

Je ne sais pas si l'Académie a admis à l'honneur de figurer dans son dictionnaire le mot "culot".

Au cas où, pour une prochaine édition, elle déciderait de l'accueillir — ou, si elle l'a déjà reçu, de le maintenir, — je me permets de lui suggérer la définition suivante: "Culot", forme d'audace froide et cynique particulière aux Américains.

Et tous les Immortels m'approuveront qui viennent de faire la réponse qu'elle méritait à la proposition d'une grande entreprise cinématographique d'outre-océan.

Savez-vous ce qu'elle demandait, cette fabrique de films? Oh! presque rien: l'autorisation de louer la salle des réceptions pour tourner une bande avec des figurants déguisés en académiciens!

Le refus a été poli, car nous étions en France, et sous la Coupole; mais il a été net et définitif ainsi que l'exigeait la dignité ou même le simple bon sens.

Seulement, j'ai peur d'une chose: c'est que les envoyés d'Hollywood ou de Los Angeles n'aient pas compris ces raisons d'élémentaire bienséance. On peut, en effet, être des "as" sur les marchés des cochons, des pétroles ou de la pellicule et n'avoir qu'une notion très vague de la délicatesse.

Aussi, pour éviter la récidive et que ces messieurs ne viennent demain solliciter la location de l'Elysée où Charlot remplacerait un moment M. Gaston Doumergue, il serait sage, selon moi, de préciser la leçon.

Qu'un de nos "réalisateurs" les plus réputés se hasarde donc, par exemple, à tenter à Washington une démarche analogue:

— Je suis X... le fameux metteur en scène. Je désirerais "prendre" un soir d'élection à la présidence des U. S. A., avec une figuration française. Combien de dollars pour disposer de la Maison Blanche?

Et si M. Hoover ne lui ferme pas la porte au nez!...

PROSPER.

(L'Echo de Paris).



W.-I. MUNRO, surintendant de la division de Portage des Chemins de fer Nationaux du Canada, Winnipeg, qui a été nommé surintendant général du district de l'Alberta, avec quartiers généraux à Edmonton.

Robert, 3 ans, a reçu avec ses frères et soeurs la bénédiction de son père à l'aube du jour de l'an. A midi, visite de l'oncle abbé, aux genoux duquel s'encercle toute la famille. Robert se refuse, lui! il reste debout... debout sur le principe de sa théologie: "Papa en a dit une "petite messe" comme ça, ce matin!"

Elle arrête la toux — La toux est causée par l'irritation dans les voies respiratoires et constitue l'effort pour déloger les obstructions venant de l'inflammation de la membrane muqueuse. Le traitement avec l'Huile Electrique du Dr Thomas calmera l'inflammation, et comme conséquence, la toux s'arrêtera généralement. Essayez-la et vous en serez satisfaits.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86⅜	$4.86⅝
Franc français	3.93	3.93
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.48	19.3
Lire italienne	5.55	19.3
Couronne suédoise	27.02	26.8
Cour. norvégienne	26.92	26.8
Couronne danoise	26.93	26.8
Mark allemand	23.99	23.8
Cour. hollandaise	40.32	40.2

LE MARCHE

25 MARS 1930

Bouvillons—	
Excellents	$10.00—$10.50
Bons	$9.00—$9.75
Moyens	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$9.50—$10.00
Assez bonnes	$8.00—$9.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.75—$8.25
Bonnes	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.50—$6.25
Pour conserves	$3.75—$5.00
Taureaux—	
De choix	$5.50—$6.00
Ordinaires	$4.50—$5.00
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.00—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.25
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$5.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$10.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$12.00
De boucherie	$11.65—$12.00
Lourds	$11.00
Très lourds	$10.00—$10.50
Légers et d'engrais	$11.00—$12.00
Inférieurs	$7.00—$8.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$9.00
Verrats	$5.50—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .34½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .23
Seconds	$ .20
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00—$18.00
Mil. No 2	$15.00—$17.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 24 mars 1930

Grains	Mardi 18 mar.	Merc. 19 mar.	Jeudi 20 mar.	Vendi 21 mar.	Samedi 22 mar.	Lundi 24 mar.
Blé No 1 Nord	1.04⅝	1.06⅛	1.08	1.10⅜	1.06½	1.07
2 Nord	1.01⅝	1.03¼	1.05	1.07⅜	1.03½	1.04
3 Nord	.97¾	.99⅜	1.01¼	1.03⅜	.99¾	1.01
Avoine 2 CW	.54	.55⅛	.57⅜	.57⅜	.56½	.57
3 CW	.45⅛	.46⅝	.48⅞	.48⅞	.48	.49
Orge 3 CW	.44⅞	.45½	.47	.47½	.45⅞	.47
4 CW	.39⅞	.40½	.42⅝	.43	.41⅜	.42
Lin 1 NW	2.43½	2.47	2.49¼	2.54	2.54½	2.51
2 CW	2.39½	2.43	2.45¼	2.50	2.50½	2.47
Seigle 2 CW	.58½	.60⅞	.63⅜	.64½	.60½	.60
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.05	1.06⅝	1.08½	1.10⅞	1.07	1.08
Avoine 2 CW	.48¾	.49⅞	.52¼	.52⅛	.51¼	.52
Orge 3 CW	.45⅜	.46	.47⅝	.48	.46⅜	.47
Lin 1 NW	2.44	2.47½	2.49¾	2.54½	2.55	2.52
Seigle 2 CW	.59	.61⅞	.63⅞	.65	.61	.61
Options						
Blé Mai	1.07	1.08⅜	1.10¼	1.12⅝	1.08¾	1.09
Juillet	1.08⅞	1.10¼	1.12¼	1.14⅝	1.10½	1.11
Octobre	1.10⅛	1.11¼	1.13½	1.15⅜	1.11½	1.12
Avoine Mai	.50¼	.51⅜	.53⅜	.53⅜	.52¾	.5[illegible]
Juillet	.50½	.51⅞	.53⅜	.53¼	.52⅝	.5[illegible]
Octobre	.48½	.48¾	.50½	.49¾	.49	.50
Orge Mai	.46⅞	.47½	.49¼	.49½	.47⅞	.48
Juillet	.49¼	.50	.51⅛	.51⅞	.50⅜	.51
Octobre	.52⅝	.53⅛	.54⅞	.55	.53⅞	.54
Lin Mai	2.46⅛	2.50	2.52¼	2.57	2.57	2.5[illegible]
Juillet	2.46⅛	2.50	2.52	2.57	2.56¼	2.5[illegible]
Octobre	2.28½	2.32	2.34	2.39½	2.35	2.3[illegible]
Seigle Mai	.60⅞	.62⅞	.65¼	.66¼	.62½	.6[illegible]
Juillet	.63⅜	.65⅞	.68½	.69¼	.66¼	.6[illegible]
Octobre	.66⅛	.69⅞	.72	.73¼	.70¼	.6[illegible]

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque s'est embarqué samedi sur le train de Régina, en route pour le Scolasticat des RR. PP. Oblats de Lebret, où il a présidé aux ordinations des scolastiques dimanche.

Séance à l'Institut Collégial Provencher

Le mardi 18 mars, les élèves de l'école Provencher se sont présentés pour la première fois dans leur nouvelle salle devant la population de Saint-Boniface et ont offert à cette occasion une séance dramatique et musicale à S. G. Mgr l'Archevêque. Un nombreux auditoire s'était groupé pour applaudir et encourager nos écoliers.

Au début, M. J.-A. Marion, président de la commission scolaire, souhaita la plus cordiale bienvenue aux paroissiens de Saint-Boniface et fit connaître l'intention de la commission scolaire de mettre volontiers la nouvelle salle à la disposition de toutes les bonnes initiatives des organisations de la ville, pourvu que ce soit pour fins éducatrices.

Les élèves présentèrent "Les misères d'un artiste", petite comédie en deux actes, qui amusa beaucoup l'auditoire.

La mise en scène était d'une perfection remarquable. Le grand nombre des acteurs ne permet pas d'étudier les qualités de chacun; tous se sont fait remarquer, jusqu'au plus humble, par l'entrain et la conviction qu'ils ont mis à jouer leur rôle; il semble que nul ne connut la gêne et la timidité, d'ordinaire si naturelles aux enfants qui paraissent sur l'estrade. Plusieurs ont fait valoir de réels talents artistiques que les Rév. Frères continueront à exploiter sans doute pour la formation générale des élèves, maintenant surtout que leur Institut a été doté d'une salle aussi bien aménagée.

Un orchestre, composé d'élèves anciens et actuels de l'école, exécuta plusieurs pièces classiques et populaires qui intéressèrent vivement l'auditoire.

A la fin, Mgr l'Archevêque répondit à une adresse qui lui avait été lue au début par un des élèves. Il remercia la Commission scolaire d'avoir fourni une aussi belle salle à l'école Provencher et félicita les élèves de leur beau succès dans l'art de bien dire.

Récital de piano à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Les plus jeunes musiciennes de notre école de filles ont eu l'avantage de faire apprécier leurs talents artistiques, dimanche dernier, par un fort auditoire de parents et d'amis. Qu'il suffise de dire que trente-cinq jeunes filles dont une vingtaine en bas de 12 ans, se firent entendre sans permettre à l'auditoire de s'ennuyer un seul instant, et l'on devinera la haute tenue artistique de ce récital.

La première partie du programme fut confiée aux toutes jeunes. "Cortège japonais", joué à six mains et "Boutons d'or", à deux mains, furent un début très agréable. Mlle Thérèse Blanc, la plus jeune, n'eut aucune difficulté à retenir l'attention de tous, tant par son exécution que ses grâces enfantines; Mlles Bernier et Gagnon jouèrent chacune une petite pièce, avec une habileté remarquable, et furent très appréciées; puis ce fut un trio de neuf exécutantes sur trois pianos, qui enlevèrent avec vivacité un petit "Rondino" très agréable.

La seconde partie débuta par deux trios, joués avec beaucoup d'ensemble et d'entrain. Mlle Noëlla Raymond démontra que non seulement il est possible aux petites fillettes de 8 ans d'avoir de beaux sentiments, mais que déjà il est possible de les exprimer au piano. Pour satisfaire les applaudissements, elle dut faire les frais d'un rappel. Mlle Hébert exécuta avec beaucoup de perfection "chansonnette", de Werner.

La troisième partie du programme fut confiée à des musiciennes plus avancées. Deux duos "Faneuses et faucheuses" et "Les écolières", de Landry, charmèrent tout à fait l'auditoire. Mlle G. Senez fit preuve d'une belle sentimentalité dans l'exécution de "Sous les roses", de Binet. L'exécution de Mlle Galipeau ne lui a pas fait justice; une timidité naturelle un peu embarrassante l'a retenue un instant au début; néanmoins, elle a fait montre de qualités musicales tout à fait remarquables qui la conduiront facilement à la virtuosité. Mlle Du-

bois a déployé une technique un peu rare dans l'exécution de "Etude fantastique", de Friml; il fallut remarquer avec quel soin elle s'appliqua à exprimer la pensée musicale de l'auteur. Le programme fut couronné par la charmante "Gigue Bretonne", de Bachman, vivement enlevée par Mlles Rodrigue, Laurendeau et Woodworth.

Les hors-d'oeuvre du programme furent au nombre de deux: d'abord un morceau de chant par Mlle Yvonne Thorimbert, qui exécuta avec sa sincérité et sa gentillesse accoutumées, une délicieuse sérénade de Morin-Labrecque, une musicienne du Canada. Puis une symphonie juvénile, ou solo de violon accompagné d'un choeur de petits tambours, cymbales, triangles, etc., dont se dégageait un ensemble de charme et de grâces qui plurent beaucoup à l'auditoire. Le jeune Clelio Ritagliati, violoniste qui, sous une chevelure frisée, laisse voir un profil "à la Beethoven", fit preuve d'une maîtrise un peu rare de son instrument.

En somme, le récital entier fut un véritable succès, et les auditeurs purent se retirer n'ayant qu'à se féliciter de s'être procuré une heure de plaisir artistique aussi agréable.

Le grand concert du 8 avril prochain

Dimanche dernier, la Chorale donnait sa première répétition générale dans la nouvelle salle de l'Institut Collégial Provencher. Presque tous les membres étaient présents. Au dire des plus grincheux, c'était épatant; notre directeur même souriait de satisfaction. Le programme en entier fut répété deux fois. Tout laisse augurer pour le mieux.

Les billets ont été mis en vente à 50 sous et à 35 sous, tous réservés. Les membres en ont entrepris la vente et déjà dimanche il ne restait plus que quelques billets au centre et la moitié de la section droite, dans les places réservées à 50 sous.

Ceux qui désirent encore avoir des billets peuvent se les procurer par téléphone chez Jean-J. Daoust Ltd, 201 447, à la Pharmacie Préfontaine et à la Librairie Kéroack.

Lucien DAOUST,
Secrétaire.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Le jeudi 3 avril, à 8 h. du soir, aura lieu à la sacristie la dernière partie de cartes de la série. Il y aura de beaux prix à gagner. En plus, nous donnerons ce soir-là les prix de série aux heureux gagnants. Rafle du piano: qui sera le gagnant? Venez en grand nombre et que ceux qui n'ont pas encore de billet pour cette rafle, veuillent bien s'en procurer en s'adressant à Mme Daoust.

Encore une fois, bienvenue à tous. Soyons généreux et souvenons-nous toujours qu'il s'agit d'accomplir une bonne oeuvre tout en s'amusant.

L'Oratoire des Martyrs

La journée d'adoration du 18 mars, autorisée pour obtenir du ciel le succès de la séance qui se tenait à Rome, à cette même date, et qui devait marquer un pas décisif dans la cause de canonisation de nos Bienheureux Martyrs, a été une journée de consolations.

Douze heures durant, Notre-Seigneur sur l'autel s'est vu entouré d'âmes ferventes et nombreuses, qu'il nous fait plaisir de remercier en Son nom adorable et au nôtre.

Le soir, descente du Thabor. Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, avait bien voulu accepter de venir donner la Bénédiction du Saint-Sacrement qui apportait le couronnement infiniment digne de cette journée de grâces.

Le "Voyageur"... se dissout!

La retraite s'opérera dimanche. Dans l'après-midi, à 4 h. 15, course des "Voyageurs" à travers la ville: départ et retour à l'hôtel de ville. Il s'agit pour chacun des groupes de se rendre d'abord chez M. X., qui lui dira où demeure M. Y, qui, à son tour, le dirigera chez M. Z. De M. Z, le groupe revient au but, avec les prix qu'il aura trouvés sur son chemin. Outre ces cadeaux toutefois, les gagnants auront droit à d'autres prix et à une coupe magnifique présentée par notre cher président Albert. Voyez les uns et les autres dans la vitrine du magasin Ritz (coin Provencher et Taché).

Seuls les membres en règle prendront part à la course, mais tous pourront assister au déballage des paquets, qui se fera, par ordre du comité, devant l'hôtel de ville, dès le retour des concurrents. Il y aura des perles cachées.. mais pas dans tous les paquets, à ce qu'on dit.

Puis le soir, dernière réunion intime des membres, chez notre financier. On y réserve des surprises (à ce qu'on dit encore). Il faudra donc aller voir. Nous y serons, Louis!

Et ce sera le dernier acte du "Voyageur" cette année. Sans larmes, sans soupirs, sans regrets... mais non sans espérance. Il partira comme il est venu, avec un bout de chanson et un franc sourire.

A dimanche! Que donc les membres se mettent donc en communication avec le Secrétaire dès aujourd'hui.

LE "VOYAGEUR".

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Rapport de l'assemblée mensuelle du 19 mars 1930

Ouverture de l'assemblée par M. le président, qui souhaita la bienvenue à plusieurs amis non encore membres du Cercle.

Après la lecture des minutes de l'assemblée de février, le secrétaire donna le rapport de notre partie de cartes du 9 mars. Les recettes furent $197.30 et les dépenses $69; recettes nettes: $128.30.

Sur recommandation de l'exécutif, il est décidé, unanimement par l'assemblée, qu'un chèque de $50 pris sur les profits de cette partie, soit remis à Mgr W.-L. Jubinville au profit de la Saint-Vincent-de-Paul. Monseigneur remercie le Cercle pour ce généreux don en faveur de nos pauvres.

L'assemblée décide que le Cercle donnera une soirée intime (gratis), en faveur de ses membres dans la semaine de Pâques. Il y aura partie de cartes avec prix, chansons, saynète comique et plaisir général pour tous. Nous aurons nos dames ou amies parmi nous, car deux billets seront donnés à chaque membre du Cercle. Le comité d'organisation est déjà au travail et assure les membres d'une soirée très gaie et intéressante.

M. Noël Bernier, orateur de la soirée, nous donna alors son intéressante conférence sur: "La question ouvrière actuelle au Canada". Il nous dépeint l'attitude que l'ouvrier doit avoir envers le patron, ses compagnons et lui-même. Le capital, absolument nécessaire pour fournir du travail à l'ouvrier, ne doit cependant pas s'accumuler et grossir au détriment de l'ouvrier. L'immigration surfaite est une cause du manque de travail actuel, et celle-ci, nous dit-il, sera réduite considérablement à l'avenir. L'orateur dénonce les principes communistes qui dégradent l'ouvrier et engage fortement les ouvriers à se solidariser en appartenant à des cercles ouvriers tel que le nôtre, ainsi qu'aux unions qui travaillent à nos avantages. M. Bernier termine en demandant à tous d'avoir confiance en notre beau Canada, qui possède tant de dons et de richesses naturelles que la Providence lui a confié afin de l'aider, ainsi que sa population, à s'acheminer vers un avenir meilleur, qui ne peut être très éloigné.

MM. C.-N. Dupas, W. Lévêque et F. Jodoin nous ont égayés en nous donnant une comédie et des chansons comiques.

Le prix de rafle de $250, donné par M. l'abbé Adélard Couture, fut gagné par M. O. Rhault.

Malgré la tempête, 75 hommes sont venus. Il se fait toujours de la boucane aux assemblées. Venez-y tous, membres et amis, car vous voyez que l'on s'y amuse tout en s'instruisant.

La prochaine assemblée aura lieu le 15 avril à l'école Provencher.

LE SECRETAIRE.

Noces d'argent de M. et Mme Pinvidic

Le 15 mars dernier, une cinquantaine de parents et d'amis de M. et Mme Alexis Pinvidic faisaient joyeusement irruption chez ces derniers et venaient leur offrir des félicitations et des voeux à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Il y eut lecture de trois adresses: une au nom des amis, une seconde de leur fille Claire et la troisième venant de leurs fils et amis de Détroit.

M. et Mme Pinvidic ont reçu de magnifiques cadeaux en argenterie que Mme Thienot était venue spécialement lui offrir de Détroit, au nom de sa famille et des deux fils des jubilaires, Léon et Emile. Une partie de cartes fut organisée et un délicieux goûter servi.

Etaient présents à cette fête: M. et Mme Louis Chabot, M. et Mme Chavanne, M. et Mme Alph. Houde, de Saint-Eustache, M. et Mme Arthur Vermander et leur fils Bruno; M. James Johnston et M. McLaughlan, de Winnipeg; M. et Mme Avila Lacroix, M. et Mme W. Sutherland, M. et Mme R. Pinvidic, Saint-Charles; M. et Mme Alfred Dufault, M. et Mme Albert Clément, M. Rosario Rochon, Mlle M. Houde, de La Salle; M. Emile Jolicoeur, de La Broquerie; M. W. Coindet, M. et Mme Charles Gaudette, M. Ernest Gagnon, Mlle Agathe Adam; Mme Victor Thiénot, de Détroit; Mlle Clémence Lansard; Mlle Gronenschild, de Winnipeg; Mlle Yvonne Hamelin, Mlle Yvonne Houde, du Collège d'Agriculture, M. et Mme Laurent Chabot, M. et Mme Charles Chabot, Mlle Cécile Houde, M. Albert Chabot, de Saint-Eustache; Mlle Madeleine Vaucher, Mlle Jeanne Chavanne, Mlle Germain Chabot, M. Henri Pinvidic, Mme Debakère, M. S. Chaussé, de Ponteix; Mlle Claire Pinvidic.

LA VIE AU COLLÈGE

La saison du hockey est pratiquement finie. Le 18, dans l'après-midi, nos grands rencontrent, à l'Olympic, le Collège d'Agriculture et finissent avec le résultat de 3 à 1. Nos intermédiaires essayent d'imiter leur aînés en livrant une belle lutte aux "Midgets" de St. John, mais ils doivent se contenter de faire partie nulle.

Le 19, fête de saint Joseph, patron du Collège, grand congé. Le matin, grand'messe; au dîner, banquet; dans l'après-midi, un gros contingent va à l'Olympique; le soir, salut solennel avec diacre et sous-diacre.

Dimanche, enthousiasme très vif en récréation: on inaugure deux jeux de quilles. C'est un premier pas vers la belle allée moderne.



R.-A.-C. HENRY,

qui a démissionné comme sous-ministre des chemins de fer et canaux pour devenir vice-président de la "Beauharnois" Light, Heat and Power Co." Il reste l'un des directeurs du réseau national.

PETITES NOTES

M. l'échevin et Mme Doucet sont les heureux parents d'un fils né le 18 mars et baptisé le 23 sous les noms de Joseph-Edouard. Parrain, M. Noël Pétrin; marraine, Mlle Aldine Pétrin, oncle et tante de l'enfant.

• • •

M. l'échevin Roméo Pelletier et Mme Pelletier ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils, né le 12 dernier et baptisé le 16, sous les noms de Gilles-Georges-Alphonse.

• • •

Les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph donneront leur récital de piano annuel, le dimanche 30 mars, à 8 h. 30 du soir, sous le haut patronage de S. G. Mgr l'Archevêque, avec le bienveillant concours de Mme C. Muller, soprano, et M. Emilien Couture, violoniste.

• • •

Le 29 mars, dans l'après-midi et la soirée, au magasin de la Winnipeg Electric, angle des rues Marion et Taché, Norwood, les dames de l'église Holy Cross tiendront une vente de gâteaux et pâtisseries au profit de leur bazar.

La "Place du Canada" à Paris

Ottawa. — D'après un note officielle du ministère des affaires étrangères de France à M. Philippe Roy, ministre canadien à Paris, le conseil municipal de Paris a décidé d'attribuer, à titre d'hommage public, le nom de "Place du Canada", au carrefour situé près de la légation canadienne, à Paris.

Le premier ministre, à qui cette décision a été communiquée par M. Roy, a déclaré que le gouvernement et le peuple canadiens ne pourraient manquer d'apprécier hautement ce geste d'amitié et de bonne entente de la part de la cité de Paris, et qu'il avait déjà donné instruction à M. Roy de prier le ministère des affaires étrangères de France de transmettre leurs vifs remerciements au préfet de la Seine et au conseil municipal de Paris.

L'endroit choisi est situé dans une des parties les plus intéressantes et les plus belles de Paris, tout près de la légation canadienne, qui lui fait face, c'est-à-dire à l'intersection du pont des Invalides, du Cours Albert Ier, de la rue François Ier, de l'avenue Victor-Emmanuel III et du Cours-la-Reine, tel qu'il appert au décret du préfet de la Seine.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Obituaire

Nous venons de perdre un de nos citoyens les plus estimés, dans la personne d'Oscar Manègre, décédé le dimanche 16 et inhumé le mercredi 19. M. Manègre a été emporté par un cancer dont il souffrait depuis assez longtemps. Il était âgé de 59 ans et sept mois.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Lorrain, curé de Saint-Adolphe, ami de la famille, dont il fut voisin dans sa jeunesse. M. le curé chanta le service, accompagné des abbés A. Brunet et E. Lévêque, vicaires à Saint-Boniface, comme diacre et sous-diacre.

M. Manègre n'avait qu'une enfant, Louise, qui demeure avec sa mère (de son nom de famille Dina Perrin). Cinq frères lui survivent, tous établis dans la paroisse.

Que tous veuillent bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Statistiques de la paroisse

Voici les statistiques les plus récentes de la paroisse, telles que données par M. le curé dimanche dernier. 118 familles donnant une population totale de 716 personnes, dont 555 communiants. Différents [illegible] cette population. L'élément canadien-français se compose de 103 familles ou 679 personnes, dont 527 communiants et 157 enfants d'âge d'aller à l'école.

Vient ensuite l'élément polonais: 9 familles, 52 personnes, 41 communiants, 12 enfants d'école. Puis les Italiens: 5 familles, 19 personnes, 11 communiants, 3 enfants d'école. Enfin une famille hongroise (de langue allemande), 5 personnes, 2 communiants.

Si, au lieu des "familles", nous comptons les "feux", il faut remplacer le chiffre 103 pour les Canadiens par 116; vous comprenez pourquoi. Aussi préférais-je le premier chiffre, il sonne mieux à l'oreille d'un patriote chrétien...

En plus, il y a une douzaine de familles ruthènes.

* * *

Il nous faudrait quelques nouvelles familles canadiennes. Il y a de très belles propriétés à vendre, à des conditions assez faciles. L'une entre autres, à un demi-mille de l'église et du couvent: 170 acres, dont 45 en bon labour d'été, prairie, bois, eau, bâtisses un peu vieilles mais bonnes pour longtemps encore; instruments agricoles, 5 chevaux; pour environ $3,500, dont la moitié comptant et la balance aux conditions désirées par l'acheteur. Où est le Canadien qui achètera ce beau bien?

OTTERBURNE

Voeux perpétuels

La Maison Saint-Joseph a célébré dignement la fête de son saint patron, mercredi dernier. L'événement par excellence a été l'inoubliable cérémonie de profession religieuse qui s'est déroulée dans l'humble chapelle de cette institution.

A 9 h. du matin, S. G. Mgr Prud'homme, arrivé de la veille, présida à la cérémonie de prise d'habit de Soeur Gareau, devenue Soeur Louis-Joseph, à la cérémonie de première profession de Soeur Thérèse-des-Anges (Gabrielle Curtaz) et de Soeur Joseph-Emile (Robertine Neveu); à la rénovation des voeux annuels de Soeur Joseph-Philippe (Estelle Blaquière); à la rénovation des voeux jusqu'au 11 mai de cette année — fête du patronage de saint Joseph — des Rév. Mères Joseph-Calasanz, Joseph-Henri, Joseph-Viateur et Joseph-Gaspard — ces dernières devant prononcer à cette date leurs voeux perpétuels en leur qualité de fondatrices; et à la cérémonie des voeux perpétuels de la Rév. Mère fondatrice et première supérieure générale, Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus. Sa Grandeur a adressé avec éloquence le sermon de circonstance et a dit la messe à laquelle toute la communauté et nombre de visiteurs ont assisté avec la plus vive piété.

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont dans la jubilation. Elles comprennent qu'elles sont une entité dans la Sainte Eglise. Leurs constitutions ont subi une première rédaction. Il faut en dire autant du cérémonial de vêture, de première profession et de profession perpétuelle. Le formulaire de prières est aussi rédigé. Un bon nombre de points importants du coutumier sont établis. Ce qui leur a valu de la part de leur vénéré évêque-fondateur les plus élogieuses félicitations et des bénédictions de choix.

La Rév. Mère Joseph-Calasanz, supérieure provinciale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de Winnipeg, devait présider à cette cérémonie. Son inlassable dévouement pour la nouvelle communauté lui avait acquis cet honneur. Malheureusement une maligne indisposition survenue à la veille de la cérémonie l'empêcha de remplir ce rôle d'honneur. La Rév. Mère Saint-Viateur, fondatrice des Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, et supérieure actuelle du couvent de Saint-Charles, Man., la remplaça.

Le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph et directeur canonique des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, et le R. P. Valois, O.M.I., aumônier de la nouvelle communauté, assistaient Monseigneur pendant la cérémonie des voeux et pendant la sainte messe. Le R. P. A. Poulin, C.S.V., agissait comme maître des cérémonies.

L'acte de l'érection canonique du noviciat des Petites Missionnaires de Saint-Joseph date du 4 septembre 1925. L'acte de vêture des sept novices fondatrices de l'Institut date du 19 septembre de la même année.

La fin principale de l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph est la sanctification de ses membres par la pratique de jour en jour plus parfaite des conseils évangéliques; sa fin spécifique est de mériter, par la prière, le travail et l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre.

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph auront la direction et le soin des hospices, orphelinats, école pour sourds-muets, le service temporel dans les établissements religieux; le soin des malades pauvres à domicile. Elles feront aussi de l'apostolat actif en propageant les confréries et les associations pieuses établies en l'honneur de Saint-Joseph, et en cherchant à gagner un but poursuivi par leur Institut les âmes avec lesquelles la sainte obéissance les mettra en contact. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est choisie comme la patronne de tout l'Institut et le modèle offert à l'imitation de chacun de ses membres qui s'efforcera de suivre la voie d'enfance spirituelle. Saint Viateur et saint François-Xavier en sont les protecteurs. L'esprit propre à l'Institut est un esprit de paix et de joie dans le recueillement, le travail et la prière en commun. Les vertus qui doivent distinguer les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont celles qui ont brillé d'un plus vif éclat au sein de la sainte Famille: la charité, l'humilité, l'aide mutuelle, le saint abandon, l'amour de la solitude et du silence.

Actuellement la petite communauté compte 16 membres, dont 14 professes et deux novices. Daigne le bon saint Joseph protéger et faire croître cet humble Institut fondé dans le but de travailler à sa glorification!

N.-D. DE LOURDES

Association d'Education

Conformément à ses Statuts, cette méritante Société a donné, le dimanche 16 courant, un compte-rendu fort agréable du dernier Congrès des Commissaires. L'assistance était nombreuse: 250 personnes environ. Preuve que la question des écoles ne laisse pas notre population indifférente. Et ce qui est mieux encore, un silence religieux accompagna sans défaillance nos deux conférenciers. Il est vrai qu'ils furent intéressants; mais chacun sait que les questions d'ordre général n'ont pas coutume de passionner les foules. Un bon point donc pour les auditeurs!

M. Joseph Laroche avait bien voulu se charger de la conférence. Nous sommes heureux de dire qu'il a l'étoffe d'un orateur. Mais le fond était meilleur encore que la forme. Et le fond fut excellent. Des matières qu'il traita, nous ne retiendrons ici que la principale: les relations de l'institutrice et du district. Vous voulez que vos écoles soient prospères, et que vos enfants en sortent instruits? Gardez longtemps votre institutrice. Vous voulez la garder longtemps? Payez-la bien et traitez-la avec la considération qu'elle mérite. Ne faites pas de bénéfices sur sa pension; respectez-la et soutenez-la dans toutes ses difficultés. Enfin, envoyez régulièrement vos enfants à l'école. Au besoin faites des sacrifices. Car il ne faut pas lancer vos enfants dans la vie sans les armer pour la lutte qui s'annonce et dont nous voulons absolument sortir victorieux.

M. Gustave Ragot nous donna ensuite un résumé court mais substantiel du Congrès; puis quatre films comiques nous égayèrent pendant une heure, et rétablirent dans notre être l'équilibre entre le sérieux et l'agréable. Excellente réunion, dont le souvenir ne s'effacera pas de longtemps.

M. Villeneuve

M. Villeneuve, répondant aux désirs unanimes de la paroisse, est enfin venu nous voir. Le vendredi 21 mars, il nous a donné une conférence familière qui fut goûtée par plus de 400 personnes. Son sujet fut la situation économique actuelle, qui n'est pas brillante, comme chacun sait. Il examina les causes de ce marasme, et recommanda quelques remèdes. Les causes? Mon Dieu, si chacun était à son affaire, tout à son affaire, et rien qu'à son affaire; si l'on proportionnait ses dépenses à ses recettes, réduisant le crédit à une somme aussi rapprochée que possible de zéro; si enfin l'on entrait résolument dans la culture mixte, l'élevage intelligemment compris, il y aurait vite quelque chose de changé. Au moyen de calculs serrés et positifs, il nous découvrit les mille et un canaux par lesquels s'écoule notre argent, sans profit pour notre bien-être. Ces canaux, il tient à nous de les détruire, ou de les boucher à tout jamais. Puis revenant sur la question du grain, il nous indiqua un procédé qui donne un rendement bien supérieur à la vente. "Soignez vos animaux avec les différents grains que vous récoltez, avec le blé en particulier, aucun élévateur n'est capable de vous payer le prix que vous en retirerez."

Il termina en levant un coin du voile qui nous cache les misères de la ville. L'attrait de la ville est vif dans nos campagnes, et plus d'un y succombe. Qui n'est prêt à gagner 4 ou 5 dollars par jour? Or savez-vous ce qu'il en est réellement? Un tableau parfaitement positif, et dont nul ne peut contester l'exactitude, un tableau basé sur les dépenses strictement nécessaires, nous démontra clair comme le jour que si un célibataire peut s'en tirer à peu près, un père de famille ne joindra les deux bouts qu'avec la plus grande difficulté. C'est une chose qu'on ne saurait trop répéter: ce miroir aux alouettes qu'est la ville de Winnipeg cache ordinairement un piège mortel; et les vrais malheureux ne sont pas ceux qui travaillent librement, au grand air, sous le soleil du bon Dieu. S'ils connaissaient leur bonheur...

Dernière heure

Une panne stupide d'électricité nous a plongés dans l'obscurité pendant deux nuits consécutives. La Partie de Cartes n'a donc pu avoir lieu, et les clients qui se pressaient à nos portes ont dû rentrer tristement au logis. Mais rien n'est perdu, car dimanche prochain, 30 mars, nous prendrons brillamment notre revanche. Les 50 tables seront occupées, et Rin-Tin-Tin dans "La Rivière gelée", nous fera ses adieux sous une forme émouvante et parfois tragique. Donc à dimanche prochain, et que l'on fête gaiement la mi-carême dans notre salle paroissiale!

FORT GARRY

Le dimanche 14 mars, les Dames de la Ligue Catholique ont eu leur partie de cartes, comme il avait été annoncé. Une foule nombreuse et animée remplissait la salle paroissiale. Des propos joyeux, des rires bien francs, prouvaient que le bonheur régnait parmi les joueurs. Il est regrettable que ces charmantes soirées ne puissent se répéter plus souvent, car ces réunions aident immensément à faire de la paroisse une grande famille; et puis, il est si bon de secouer à la porte, avec la neige de ses pieds, tous les soucis, et de se plonger pour quelques heures dans la joie saine et de bon ton!... Les Dames de la Ligue peuvent être fières de leur soirée. Le résultat financier a été le juste couronnement de leurs efforts. Espérons que bientôt encore les paroissiens de Fort Garry se rencontreront.

* * *

Un concert est en préparation. L'enthousiasme des enfants, qui essaient de faire l'impossible pour nous charmer, est à son comble! Pour le bien de la paroisse, mais surtout pour nos chers petits, nous espérons que chacun dans Fort Garry fera un effort pour venir les applaudir.

Paroissiens de Saint-Vital, regardez bien pour la date qui sera prochainement annoncée. Soyez prêts!...

THIBAULTVILLE

Tableau d'honneur pour février à l'école Lorraine

Grade VIII: Léa Pelletier.

Grade VI: Jennie Cuikalo, Alma Pelletier.

Grade IV: Ephrem Pelletier, Mildred Cuikalo (ex aequo); Lucien Richard.

Grade II: Antoinette Richard, Georges Richard.

Grade I: Viola Seidler.

SAINT-VITAL

L'Union Métisse de Saint-Vital et le cercle des jeunes perdent un membre précieux dans la personne de M. Roger Teillet, employé à la Banque Canadienne Nationale de Winnipeg.

Notre jeune ami vient d'être envoyé à Ponteix. Son départ inattendu ne nous a pas permis le plaisir de faire quoi que ce soit, mais Roger sait quel souvenir il laisse au coeur de tous ceux qui le connaissent comme nous. Nous nous consolerons du vide que fait son absence à la pensée qu'il nous reviendra quand il aura terminé le noviciat qu'exige la hiérarchie du service bancaire. En attendant, nous sommes sûrs qu'il laissera sur son passage le parfum exquis de la bonne éducation de famille qu'il a reçue au foyer paternel et que partout il saura faire honneur à Saint-Vital.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Feu Henri Duval

Il y a quelques semaines déjà, la paroisse voyait disparaître un de ses regretés anciens, M. Henri Duval. Estimé de tous et laissant un deuil profond parmi les siens, M. Duval était le chrétien convaincu qui a supporté avec beaucoup de résignation à la Providence trois mois d'une pénible maladie. Sa patience fut surtout remarquable jusqu'à la fin. Il est décédé le 21 février, à l'âge de 73 ans, dont 46 passés dans la paroisse.

M. Duval laisse sa veuve, Mme Virginie Duval; trois garçons, Louis, Ludger et Wilfrid; six filles, dont Mme A. Barnabé, Mme O. Brulé, Miles Alice, Blanche, Hélène et Annette. Ses funérailles furent chantées à Saint-Jean-Baptiste le 24 février.

* * *

La famille Duval remercie tous ceux qui se sont associés à son deuil lors de cette grande épreuve.

Feu Eugène L'Heureux

Et la liste de nos morts se continue toujours impitoyable, enregistrant jeunes et vieux. Ici c'est un jeune qu'elle frappe dans la personne d'Eugène L'Heureux, décédé le 8 dernier à l'hôpital de Saint-Boniface. Eugène a subi de graves opérations durant lesquelles la souffrance ne lui fut pas épargnée. C'est chrétiennement cependant qu'il a vu venir la mort à laquelle il s'est préparé avec piété et résignation. Il est décédé âgé de 35 ans. Eugène emporte le regret sincère de tous ses amis et laisse pour le pleurer, ses vieux parents, M. et Mme Charles L'Heureux, un frère, Joseph, et deux soeurs, Mme Trudeau de Saint-Boniface, et Mme Louis Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes. Son service fut chanté le 11 courant à Saint-Jean-Baptiste.

* * *

La famille L'Heureux désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné leur sympathie durant cette épreuve.

L'A. C. J. C.

Vous savez la nouvelle? Vous avez entendu l'officiel? Non... Eh bien, voici. Il paraît que les jeunes de Saint-David sont au programme pour une séance récréative samedi soir le 29, à 8 h. 15. Ah! vraiment! Bien sûr qu'on ira, bonsoir de bonsoir, car ce sera joli!

SAINT-PIERRE

Dimanche soir, le 16 du courant, les Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre envahissaient le presbytère pour présenter à leur digne pasteur leurs hommages à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance.

Presque tous les Chevaliers de St-Pierre s'étaient fait un devoir de venir féliciter leur curé et ils lui présentèrent comme témoignage de leur estime une canne en ébène montée en or.

M. Georges Renuart fut chargé de lire une adresse au jubilaire, exprimant les sentiments que les frères Chevaliers ont à l'égard de leur dévoué pasteur. M. le curé répondit avec la délicatesse que nous lui connaissons tous et nous dit qu'il voudrait bien vivre assez longtemps pour pouvoir user cette canne dans la belle paroisse de Saint-Pierre qu'il aime tant.

Après quelques mots échangés tout en fumant un bon cigare, M. le curé plaça des tables et chacun se mit à l'oeuvre pour la partie de 500. Vers 11 heures, M. le curé eut l'amabilité de nous faire préparer un excellent goûter qui fut très apprécié.

Bref, on se quitait vers minuit, emportant chacun un bon souvenir de cette soirée intime et on se disait: "C'est malheureux que M. le curé n'ait pas 50 ans plus souvent!"

SAINTE-AGATHE

A la mémoire d'un frère, d'un ami, M. l'abbé Télesphore Campeau, autrefois de Sainte-Agathe

Le 15 mars nous rappelait le départ de notre frère, notre ami, le cher curé Campeau, l'élu du Christ, le prêtre de son Eglise. Ce 15 mars était le quinzième anniversaire de son entrée dans l'éternité.

En cet anniversaire, j'aime à évoquer quelques souvenirs, un peu au hasard, de celui qui n'est plus. Ceux qui ont connu cet ami, ce frère, trouveront dans ces lignes la figure aimée et jamais oubliée de ce curé de l'Ouest.

Elevé au Séminaire de Sainte-Thérèse, P. Q., à treize ans, M. Campeau était connu comme un enfant très précoce et doué, comme ses cousins prêtres, de facultés très vives; l'influence des études secondaires devait être, à certains égards, décisive. Rien ne manquait d'ailleurs à ce jeune élève; la vie pieuse et religieuse du foyer, complétant pour lui la vie intellectuelle du séminaire. A un âge où sa mémoire était d'une ténacité merveilleuse, il apprit le pur latin classique. Ce fut pour toute sa vie; il en maintint toujours la sévère beauté.

Après avoir terminé de brillantes études à Sainte-Thérèse, à Montréal, à Ottawa, il fut appelé dans l'Ouest par Mgr Cherrier (dont il eut l'honneur de se considérer pendant toute sa vie l'ami intime, l'ami de coeur, l'ami de la première heure), alors que le Collège de Saint-Boniface était sagement dirigé par l'abbé A.-A. Cherrier. M. Campeau en devint un professeur aussi habile que distingué. On aimait la vigueur de cette intelligence, la netteté de cette parole, l'énergie de ce caractère. Très respectueux du passé, il se tenait par sympathie plus près de la société moderne que ne le font souvent les prêtres. Il aimait la province de Québec, la langue de ses ancêtres d'une manière absolue, sans cependant être antagoniste à la langue anglaise dont il reconnaissait la grande utilité dans ce pays bilingue. Plus tard dans sa vie, il n'épargna rien pour la culture de la belle langue française, dans les écoles fondées ou dirigées par lui dans ses différentes paroisses. Enfin, je le vois comme prêtre de Dieu, prendre sur le calvaire la place du Christ et porter dans ses mains, caché dans la blanche hostie, le Bébé de Bethléem, le crucifié du Calvaire glorieusement ressuscité. Réfléchissons un instant à tout ce que veut dire cet appel de Dieu pour un faible mortel, d'être choisi par Dieu sans aucun mérite de sa part, d'être choisi parmi tous les membres de la race humaine pour devenir le prêtre de Dieu, un autre Christ, nécessaire au salut des âmes pour annoncer l'évangile et multiplier aussi les adorateurs du vrai Dieu.

Muni des pouvoirs du Christ, en 1884 il est devenu le curé de Saint-Alphonse, où il desservait Bruxelles, Mariapolis et plusieurs autres missions, puis curé à Saint-Joseph, à Saint-Eustache et Elie, à Sainte-Agathe où il fit le sacrifice de sa vie. Dans ces différentes paroisses, il a été le bon Pasteur, aidant ses paroissiens par ses conseils sages et prudents, les aidant même de son argent (car il ne savait pas refuser l'aumône aux malheureux) un guide qui a su imposer, par la maturité de ses avis, sa clairvoyance et sa haute culture. Il fut aussi l'organisateur incomparable, l'architecte intelligent, le bâtisseur, le zélé et dévoué missionnaire des âmes, faisant connaître partout où il a passé, la mission divine, l'action bienfaisante et civilisatrice du ministère sacerdotal.

M. Campeau avait le don de la parole, il entraînait à sa suite ceux qui l'écoutaient; mais c'était surtout pendant ses sermons sur la Vierge et la vénération due aux parents, qu'il avait un scintillement incomparable. Dans l'harmonieuse rapidité du débit qui ne laissait jamais rien fléchir ni de la pensée virile, ni de la sobre éloquence, il se produisait une sorte d'électrisation. Parfois, l'accent avait quelque chose de poignant qui trahissait une âme touchée à fond. M. Campeau aimait profondément les siens, il en parlait peu, comme tout ce qui lui était personnel, mais il ne mettait en cela aucune affectation de modestie. Parfois, à la douceur de certaines évocations, on sentait comme il était reconnaissant à son père et à sa mère, à tous les siens de l'affection tendre et profonde qu'on lui donnait si libéralement et il ne pouvait s'empêcher de témoigner hautement sa gratitude à Dieu pour le bonheur qu'il avait de pouvoir entourer ses vénérés parents de tendresse, de vénération; car, pendant près de vingt ans, il eut la consolation de garder près de lui son vénérable père, sa mère bien-aimée et ses deux soeurs aînées; il eut l'avantage de toujours demeurer à proximité de ses frères de Saint-Norbert, qu'il aimait tout particulièrement, il était très attaché à tous les siens, surtout à ses cousins prêtres de Willow City, d'Ottawa, de Malone, N.-Y., de Lowell, de Montréal, et toute sa vie il resta fidèlement attaché à tous les paroissiens des différentes paroisses où il avait passé.

Si on demande ce qu'il y a eu de plus éminent chez M. le curé Campeau, nul n'hésitera à répondre: c'est la charité, son esprit de justice et son énergie indomptable quand il était aux prises avec les difficultés. Il y avait chez lui quelque chose d'ardent, on peut presque dire de l'héroïsme qu'il tenait de naissance et que la vertu chrétienne avait développé. Dès qu'il entendait parler d'une souffrance et surtout d'une injustice, une petite crispation passait sur sa figure. Il partait de suite, ou pour soulager ou pour faire rendre justice à qui de droit. Qui de ses paroissiens n'a pas connu de lui quelques actes de bonté et générosité? Quoique très modeste, M. Campeau était un érudit, doué d'une intelligence rare, comme se plaisait à le répéter Mgr Langevin, de regrettée mémoire. Il avait approfondi la plupart des sciences, outre de vastes connaissances théologiques, philosophiques, historiques et littéraires; ses études représentaient un travail fantastique, si l'on considère en outre son ministère actif et toujours en éveil, son dévouement inlassable. Dieu, dont les secrets sont impénétrables, a rappelé à lui ce serviteur fidèle à l'âge de 57 ans.

Il est mort subitement, hélas! le 15 mars 1915, alors qu'il allait célébrer la grand'messe, tout comme le soldat sur le chemin de bataille. Tout est donc fini!... Dans la dépouille à laquelle nous avons rendu les derniers devoirs et qui a été déposée dans l'argile du cimetière, les lèvres sont muettes, le cerveau sans pensée et le coeur ne bat plus depuis longtemps. Mais le souvenir d'une grande vertu nous reste et nous savons que du sein de Dieu, notre ami, notre frère continue à nous aimer, à nous aider. Telles sont les pensées, les sentiments du coeur qui nous consolent en ce quinzième anniversaire de sa mort.

J.-THEO. C.

SASKATCHEWAN

ZENON PARK

Savez-vous que...

A quelque trente milles de Tisdale, dans la province de la Saskatchewan, se trouve une paroisse canadienne-française connue sous le nom de Zénon Park? Zénon Park, autrefois connu sous le nom de Arborfield, n'a pas été apprécié à sa juste valeur, vu la distance éloignée du chemin de fer.

Aujourd'hui il en est autrement; après des démarches persévérantes, couronnées de succès, auprès des autorités du C.N.R., Zénon Park jouit maintenant de toutes les commodités. Avec le chemin de fer s'ouvre une période de progrès et de développement. La culture du blé se fait en plus grande quantité, les terres autrefois toutes boisées se préparent aux sillons de la charrue, tandis que le terrain se défriche de tout côté. En retour, la récolte est digne de toute mention; à preuve, une moyenne d'environ 35 minots à l'acre l'an passé.

Pour emmagasiner ce grain, dès la première année de l'arrivée du chemin de fer, quatre élévateurs sont à la disposition de nos fermiers, de là l'importance agricole qu'on semble attacher au district. Différentes compagnies d'instruments aratoires, cour à bois, salle de billards, marchands, agent d'immeubles, forgeron, garages, etc., s'établissent chez nous.

En plus, Zénon Park, comme paroisse, compte cent trente-deux familles de langue française avec église et curé résidant. Nous avons aussi bureau de poste et écoles bilingues.

Il y aurait maintenant ici plusieurs terres à vendre, les unes plus ou moins bâties et défrichées, les autres préparées à la culture, toutes à des prix raisonnables et conditions satisfaisantes. Avis donc à ceux qui cherchent à se placer de venir visiter la place et constater personnellement. A tous les amis intéressés, invitation toute spéciale.

A.-P. LABROSSE,
Zénon Park, Sask.

A NOS CORRESPONDANTS

Un trop grand nombre de nos correspondants attendent au dernier moment pour nous envoyer leurs chroniques. Sous prétexte que le journal paraît le mercredi, ils s'imaginent que leur copie arrive toujours assez tôt le lundi ou le mardi. C'est une erreur qui nous cause de fréquents ennuis et un surcroît de travail.

En réalité, pour que notre journal soit prêt à aller sous presse le mardi à trois heures, il faut que la composition soit pratiquement terminée le même jour à midi. Les correspondances qui nous arrivent le lundi ou le mardi, pour peu qu'il y en ait un certain nombre, sont donc pour nous une source d'encombrement et dans beaucoup de cas nous sommes obligés, à notre grand regret, d'en laisser quelques-unes de côté.

On comprendra facilement que les dernières heures que nos ouvriers consacrent à la composition matérielle du journal doivent être employées à la composition de nouvelles d'intérêt général, de préférence à celle de nouvelles d'un intérêt purement local.

Nos correspondants voudront bien tenir compte de ces remarques. Et pendant que nous y sommes, nous les supplions de s'efforcer d'écrire lisiblement surtout les noms propres. Nos typographes ont beau être des experts dans l'art de déchiffrer l'écriture manuscrite, on ne peut exiger d'eux qu'ils connaissent par coeur les noms de tous les habitants de nos paroisses de l'Ouest.

Rappelons enfin — puisque quelques-uns semblent l'ignorer encore — que nous avons pour règle de ne publier aucune correspondance non signée, si intéressante soit-elle.

Toutes les communications destinées à la *Liberté* doivent être adressées au directeur du journal.

M. DELLY

Le Roi des Andes

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ - No 1

PREMIERE PARTIE

Les frères de la justice

I

— Pourquoi vous pressez-vous tant, chère Soeur Jeanne? Vous voilà tout essoufflée, vous n'en pourrez plus en arrivant.

— Mère Supérieure m'a bien recommandé de rentrer avant la nuit, Mademoiselle Inès. Et voyez, le jour baisse déjà. Mais j'avais beaucoup de courses aujourd'hui, nous nous sommes trouvées retardées.

— Mère Supérieure ne grondera pas, puisque ce n'est pas notre faute, Soeur Jeanne. Et il fait si bon ce soir!

En prononçant ces derniers mots, Inès ouvrait toutes grandes ses narines délicates, pour mieux aspirer l'air vif et sec de cette fin d'après-midi de février.

Elles se trouvaient dans un des plus paisibles quartiers de Paris. La rue qu'elles venaient de prendre ressemblait à celle d'une calme ville de province, avec ses grandes vieilles maisons d'apparence bourgeoise et la tranquillité absolue qui régnait, rompue seulement de temps à autre par le passage d'une voiture et de rares piétons.

En ce moment, la religieuse et sa jeune compagne s'y trouvaient seules, et, bien qu'il fît encore très jour, ce n'était pas pour plaire à Soeur Jeanne, dont l'esprit naturellement pusillanimé était en outre hanté par la terreur des apaches, dont un écho des exploits criminels franchissait les murs du couvent.

Mais Inès n'y songeait pas, elle. Tout simplement, elle jouissait du plaisir de cette promenade avec la bonne tourière, de cette petite dérivation à l'existence très paisible du couvent, où, parfois, malgré sa tendre affection pour les bonnes Mères, elle sentait des bouffées de tristesse s'élever en elle, un peu de nostalgie la serrer au coeur.

Car elle avait été accoutumée au grand air et à la liberté de la campagne, la petite Inès. Orpheline de très bonne heure, elle avait été élevée, avec un frère plus jeune, par son grand-père maternel, un homme sérieux et bon, qui l'avait beaucoup aimée et lui avait inculqué de solides principes religieux, en même temps qu'il lui apprenait à cultiver une intelligence très vive, très ouverte. Ils vivaient à la campagne, en Normandie, dans une grande maison aux allures de ferme. M. des Nardières s'occupait de faire valoir ses terres, et il avait commencé à initier sa petite-fille à la science d'une bonne fermière. Mais, deux ans auparavant, il était mort subitement, au retour d'un voyage en Bretagne. Inès avait cru qu'elle ne pourrait survivre à cet aïeul tant aimé! Seule, la pensée qu'elle devait être maintenant l'exemple et le conseil de son frère avait pu avoir raison, au bout de quelques jours, de son douloureux abattement.

Les épreuves commençaient pour les pauvres enfants, si heureux jusque-là. Un cousin éloigné de leur père demanda et obtint leur tutelle. Cet homme, jusqu'alors un inconnu pour eux, et qui causa dès le premier abord à Inès un instinctif sentiment d'antipathie, mit dans une pension de Paris le jeune Jacques et fit entrer au couvent, pour finir son éducation, Inès qui allait avoir seize ans. C'était la première fois que le frère et la soeur se trouvaient séparés ainsi, et, comme ils s'aimaient tendrement, la souffrance fut profonde, si profonde qu'elle ne s'était pas atténuée et que leurs rares jours de réunion étaient pour eux une joie sans pareille, bien courte, hélas!

Au couvent, maîtresses et élèves chérissaient Inès, délicatement bonne et prévenante, très simple, très modeste et douée du plus charmant caractère. Sa beauté, qui s'augmentait à mesure qu'elle devenait jeune fille, n'était pas non plus étrangère au charme qu'elle exerçait. Inès avait un délicieux visage au teint délicatement rosé, qu'encadraient de souples et superbes cheveux d'un châtain doré, et les grands yeux noirs, qu'elle tenait d'une aïeule espagnole, étaient les plus beaux qui se pussent voir.

Mais elle ne tirait pas vanité de ces dons physiques, dont sa nature sérieuse comprenait la fragilité, et qui étaient d'ailleurs, dans sa position d'orpheline, une cause de sérieux ennuis et une véritable entrave. C'était ainsi que Soeur Jeanne avait dû renoncer à l'emmener lorsque ses courses la conduisaient dans un quartier un peu animé, parce qu'on se retournait sans cesse sur son passage, ce qui les gênait fort l'une et l'autre.

Aussi Inès aimait-elle ce paisible quartier et s'y serait-elle volontiers attardée, si elle n'eût craint de mécontenter la bonne Mère Supérieure.

Elles arrivaient au tournant de la rue. Sur la chaussée, près du trottoir, un petit garçon, accroupi, ramassait livres et cahiers échappés d'un vieux cartable... Et, au même instant, sans qu'il l'eût entendu, sans doute, débouchait de la rue transversale un landaulet électrique marchant à grande vitesse...

Inès vit tout cela d'un coup d'oeil. En une seconde, elle était sur l'enfant et le saisissait au moment précis où l'automobile, tournant l'angle de la rue, allait passer sur lui.

Emportée par son mouvement, elle chancela et tomba en arrière, en tenant l'enfant pressé contre elle.

L'automobile s'était arrêtée. La portière fut vivement ouverte; un jeune homme, enveloppé d'une superbe pelisse, sauta à terre et s'élança vers Inès, près de qui arrivait aussi Soeur Jeanne, toute tremblante.

— Vous n'avez été touchés ni l'un ni l'autre? interrogea l'étranger d'une voix anxieuse, en se penchant vers la jeune fille et l'enfant.

— Mademoiselle Inès!... oh! ma chère enfant, êtes-vous blessée? s'écriait à son tour Soeur Jeanne.

Inès sourit pour la rassurer.

— Non, chère Soeur, je n'ai rien, absolument rien!... Et le petit non plus... N'est-ce pas, mignon?

D'un geste prompt, l'étranger enleva l'enfant, qui semblait complètement ahuri, le mit sur ses pieds, puis, s'inclinant vers Inès, il demanda respectueusement:

— Voulez-vous accepter mon aide pour vous relever, Mademoiselle?

Très simplement elle posa ses mains dans celles qu'il lui offrait et se mit debout. Mais, la réaction se produisant soudain, elle devint toute pâle et se mit à trembler.

— Il lui faudrait un réconfortant. Ma Soeur, voulez-vous me permettre de vous conduire chez moi, ici près, où Mademoiselle pourra se remettre après cette secousse?

Soeur Jeanne leva des yeux effarés sur son interlocuteur. Elle vit un beau visage ambré comme celui d'un Espagnol, à l'élégante moustache brune; elle rencontra des yeux magnifiques, d'un bleu foncé, empreints d'une si extraordinaire puissance de domination, qu'elle balbutia toute troublée, l'esprit en déroute:

— Si... si vous voulez, Monsieur.

Mais Inès, reprenant possession d'elle-même, protesta:

— Non, non, c'est inutile! Ce ne sera rien du tout, je vais être remise en un instant.

— Comme il vous plaira, Mademoiselle. Mais, en tout cas, ma voiture va vous reconduire à votre domicile... Oh! pour cela, je n'accepte pas de refus! ajouta-t-il d'un ton à la fois aimable et impératif. Dans ce qui s'est passé, il y a de la faute de mon chauffeur, je dois donc la réparer autant que possible.

Inès, comprenant qu'elle ne pouvait refuser davantage, et sentant bien d'ailleurs que ses jambes un peu fléchissantes n'auraient pu la porter loin, prit le bras qu'il lui offrait pour s'avancer jusqu'à la voiture. Il l'aida à y monter, ainsi que Soeur Jeanne, répéta au chauffeur l'adresse que lui donnait la tourière. Puis il s'inclina en disant:

— Veuillez recevoir encore tous mes regrets, Mademoiselle, et aussi me permettre de vous dire combien j'admire votre mouvement courageux qui a sauvé la vie à cet enfant.

Elle rougit en murmurant:

— Oh! vraiment, Monsieur, je ne le mérite pas, car ce mouvement a été si instinctif!

— Ce qui prouve que vous êtes une âme naturellement courageuse et charitable, riposta l'étranger.

Il salua de nouveau, et sur un bref "Allez, Jim!" jeté au chauffeur, l'automobile s'éloigna.

— Seigneur! quelle aventure! s'exclama Soeur Jeanne en levant les mains au ciel.

Inès ne répondit pas. Elle se sentait tout à coup très lasse, et se pelotonait sur les coussins soyeux d'où s'exhalait un délicat parfum d'essence exotique. Une vague somnolence s'empara d'elle, et, comme à travers une brume, elle revit l'élégante silhouette de l'étranger, ses yeux superbes et fiers, elle crut entendre encore sa voix chaude, à l'intonation étrangement charmeuse et enveloppante, quoique très impérieuse.

Le jeune homme, lui, aussitôt le départ de l'automobile, avait mis dans la main du gamin abasourdi une pièce d'or en lui disant: "Tâche une autre fois de jouer ailleurs que sur la chaussée, petit imbécile!" puis il s'était éloigné d'un pas vif et souple. En un quart d'heure, il atteignit un vieil hôtel de très aristocratique apparence. Sans qu'il eût sonné, la porte s'ouvrit. Il entra sous la voûte et demanda au domestique en livrée noire qui se tenait là:

— Joaquino n'est pas encore arrivé?

— Non, Monsieur le comte.

L'étranger entra dans un vestibule orné de vieilles et superbes tapisseries, puis, de là, dans un salon meublé avec un luxe très artistique, avec le goût le plus sûr.

Une portière se souleva; un homme parut et s'avança, semblant glisser sur le tapis épais qui couvrait le parquet. C'était un être entre deux âges, petit, au teint olivâtre, aux yeux noirs très vifs, et qui était vêtu d'un riche costume péruvien.

— Une lettre de là-bas, senor, dit-il en présentant au comte un plateau de vermeil.

Il avait parlé en espagnol. Le jeune homme répliqua dans la même langue:

— Bon, tout continue à bien marcher, j'en suis certain. Joaquino tarde beaucoup pour ces renseignements, il me semble?

— Il faut agir avec précaution, pour ne pas donner l'éveil, senor.

— Je sais, du reste, que ton frère fera pour le mieux. Tiens, débarrasse-moi de cela, Diégo.

Il enlevait sa pelisse et la tendait au Péruvien, qui la prit et l'emporta. Puis il s'étendit à demi sur un fauteuil, et, croisant les jambes, se mit en devoir d'allumer une cigarette choisie dans une petite boîte d'or ciselé posée près de lui sur une table.

Presque aussitôt, la portière se souleva de nouveau, la voix de Diégo annonça:

— Joaquino est là, senor.

— Qu'il entre.

L'homme qui lui apparut semblait une vivante copie de Diégo. Mais il portait un très simple costume européen, fort râpé.

— Approche, Joaquino! dit le jeune homme, voyant qu'il demeurait près de la porte, respectueusement incliné.

L'homme obéit. Se courbant profondément, il posa ses lèvres sur la main que lui tendait le jeune comte avec l'aisance d'un homme habitué à recevoir ce genre d'hommage.

— Eh bien! as-tu du nouveau?

— Je suis à peu près au courant de leurs projets, senor.

— Très bien! assieds-toi là et fais ton rapport.

Joaquino se glissa modestement sur un petit tabouret, et commença:

— Tout d'abord, senor, nous avons acquis la certitude que ce Blangard prépare une expédition là-bas.

— Oh! cette certitude, je l'avais! Du moment où le document volé était tombé entre les mains d'un homme de son espèce, il était inévitable qu'il cherchât à découvrir ce trésor fabuleux... Il est toujours à sec, M. de Blangard, malgré sa grosse indemnité parlementaire! ajouta le jeune homme avec un rire ironique.

— Cette expédition est mise, officiellement, sous le couvert d'une mission scientifique destinée à étudier les richesses minéralogiques de la Cordillère des Andes, et à chercher les moyens d'exploiter la mine de Santa-Rosa.

— Mission subventionnée par le gouvernement français. L'estimable député pense qu'il n'y a pas de petits profits... Après?

— Elle partira d'ici vers la mi-avril. Blangard, ou plutôt son fils, qui vaut encore moins que lui, racole en ce moment quelques gens sans scrupule pour former une petite escorte, parce qu'ils ont entendu dire que la montagne, au point où ils se rendent, est à la discrétion de la troupe du célèbre roi des Andes, le grand Condor, le seigneur de la montagne...

— Etc., etc., interrompit le comte avec un sourire amusé qui atténua une seconde l'expression un peu dure de sa physionomie. Ah! ils auront une escorte, ces braves gens!... Une escorte de canailles, digne d'eux... Ensuite?

— Ensuite, senor, ils ont décidé d'y aller tous...

— Comment, tous?

— Oui, le père, le fils, la fille... et, de plus, ils emmènent leurs pupilles, les héritiers de don Alfonso.

— Il doit y avoir quelque vilain dessein là-dessous, dit négligemment le jeune homme en se penchant pour secouer la cendre de sa cigarette. Mais qu'ils s'arrangent ensemble, cela me regarde... C'est tout?

— C'est tout pour le moment, senor. Mais nous les surveillons de près.

— C'est bon, tu peux te retirer maintenant, Joaquino, et te reposer.

— Mon repos est de servir notre bien-aimé cabecilla (1), murmura l'homme en couvrant le comte d'un regard de tendresse passionnée.

Le jeune homme sourit.

— Je le sais, Joaquino. Toi et ton frère êtes mes plus fidèles, pour lesquels je n'ai pas de secrets... Va maintenant, mi amigo, et dis à Diégo de préparer ma tenue du soir, car je dîne en ville, aujourd'hui encore... On se dispute ce beau comte de la Roche-Gléon! ajouta le jeune homme avec un sourire de raillerie amusée.

Quand Joaquino eut disparu, le comte demeura un long moment songeur, tirant de lentes bouffées de sa cigarette. D'un geste machinal, sa main fine frappait sur la petite table d'ébène posée près de lui.

— Elle est vraiment délicieuse! murmura-t-il tout à coup.

Mais aussitôt, il leva les épaules avec impatience.

— Sottise! J'ai autre chose à faire que de rêver à des beaux yeux... La lutte va commencer. Tant mieux! L'existence devenait monotone, mes braves ont besoin de s'amuser un peu... Voyons ce que me dit cet excellent Pelitto.

Et, décachetant la lettre apportée tout à l'heure par Joaquino, il la parcourut rapidement des yeux.

— Bon, rien de nouveau, calme plat... La nouvelle que je leur apporterai va les combler de joie, les braves garçons!... Et, pour moi, ce sera un plaisir des dieux de donner une verte leçon à ce gros repu de Blangard, qui se pare de l'étiquette de socialiste, et qui, si je lui laissais la permission d'arriver jusqu'au tresor, se garderait bien, le bon apôtre, d'en donner leur part à ses frères les prolétaires.

II

Anatole de Blangard, le député radical-socialiste, appartenait à une famille de vieille noblesse poitevine. Il avait été élevé chrétiennement et avait professé un républicanisme modéré jusque vers sa trentième année. Mais, dévoré par l'ambition, toujours à court d'argent pour payer ses plaisirs, il s'était alors avisé qu'il serait beaucoup plus avantageux pour lui de prendre une autre route, étant donné le vent nouveau qui soufflait sur la France. Du jour au lendemain, il versait dans le pur radicalisme. Grâce à de merveilleuses promesses aux électeurs naïfs, il réussit, vers quarante-cinq ans, à se faire nommer député. A cette époque, il avait progressé encore et professait des opinions plus avancées que jamais. A mesure que montait le flot d'anticléricalisme et de socialisme, Anatole de Blangard faisait un pas en avant! Et, comme les scrupules ne l'étouffaient guère, il profitait de sa situation, de ses relations avec les membres des divers Cabinets qui se succédaient pour conclure ça et là quelques fructueuses affaires.

Sa femme, une créature douce et effacée, très pieuse, était morte du chagrin que lui causaient les opinions nouvelles de son mari. Il ne s'était pas remarié et vivait avec ses deux enfants, Maxence et Edmée, élevés selon les principes modernes chers à son coeur. Sa famille, demeurée fidèle à ses croyances religieuses et aux vieilles traditions d'ordre et d'honneur, avait complètement rompu avec lui, et, en dépit de savantes et hypocrites manoeuvres, il avait vu récemment l'héritage d'un de ses oncles lui échapper. De rage, il s'était rué plus furieusement que jamais à l'assaut de la vieille forteresse du cléricalisme, et lui qui, dans les séances parlementaires, avait coutume, lorsqu'il prononçait un discours, de voir ses collègues de droite, de gauche et du centre tomber dans une douce somnolence, avait trouvé cette fois des tirades si éloquentes que ses frères et amis, n'en revenant pas, l'avaient applaudi avec enthousiasme.

En un mot, Anatole de Blangard était le type de l'arriviste d'intelligence moyenne, ne reculant devant aucune compromission, foulant aux pieds honneur et conscience pour satisfaire son ambition et ses appétits, et se faisant sans vergogne le serviteur à tout faire de l'homme politique le plus en vue, le plus puissant, pour en obtenir en retour maintes complaisances.

— Or, ce matin-là, cet estimable personnage, vautré plutôt qu'étendu dans un des moelleux fauteuils de son luxueux cabinet de travail, mâchonnait un cigare en écoutant son fils assis devant lui, et qui discourait avec gestes à l'appui.

Tous deux se ressemblaient, bien que le père, avec les années, eût pris un embonpoint assez exagéré et un teint trop coloré témoignant d'une affection particulière pour l'alcool, ce puissant auxiliaire du gouvernement, tandis que le fils, bien charpenté, avait un teint blême témoignant que, s'il ne perdait pas sa santé au travail il la laissait dans les cabarets à la mode et dans les tripots.

Maxence parlait avec une certaine animation, et, sur le large visage du député, s'épanouissait un sourire de contentement.

— Allons, je crois que ça marchera! Du moment où Puchet veut bien s'en mêler...

— Se mêler de quoi? dit une voix féminine.

Poussant une porte entr'ouverte, une jeune fille entrait — une grande et mince personne, au visage pâli de mondaine fatiguée, aux yeux gris durs et hardis.

— Ah! te voilà, Edmée! dit le député. Tu arrives bien, nous parlions de notre fameuse expédition... Maxence a décidé Puchet, celui-ci nous trouvera quelques bons garçons qui ne seront pas fâchés d'aller gagner là-bas une petite fortune.

— Oh! si Puchet s'en mêle, nous aurons du bon, en effet!... de la crème de socialo-anarchiste! ricana la jeune fille. Mais êtes-vous tout à fait décidés à amener Inès et Jacques?

— J'te crois, ma petite! s'exclama Maxence. J'expliquais justement tout à l'heure à père que c'était indispensable. Primo, je pourrai tout à mon aise circonvenir Inès pendant le trajet, de façon qu'elle n'ait pas l'idée de me dire non lorsque, le trésor découvert, je lui demanderai de devenir ma femme. "Secundo", son frère et elle savent l'espagnol, ce qui nous sera fort utile. "Tertio", au cours d'une expédition, dans cette farouche Cordillère, un accident est bien vite arrivé à un gamin turbulent et imprudent tel que Jacques, comprends-tu?

Un cynique sourire entr'ouvrait les lèvres de Maxence, montrant ses dents aiguës comme celles d'un carnassier.

Malgré leur absence totale de scrupules, le père et la fille ne purent retenir un léger mouvement de protestation.

— Maxence, cela te semble-t-il absolument nécessaire? murmura Anatole.

— Comment, si c'est nécessaire? As-tu envie de partager avec lui?

— Ce gisement d'or est tellement riche, paraît-il!

— Tant mieux, il ne le sera jamais trop pour nous! Songe à toutes les jouissances que nous nous donnerons, à la puissance qui sera la nôtre!... Et puis, il ne faut pas oublier que non seulement nous devrons payer grassement ce vampire de Puchet, mais encore faire la part de nos compagnons, et ils seront exigeants, tu peux le croire!... Il est vrai qu'une fois là-bas, nous pourrons peut-être voir... hum! à en supprimer en douceur tout ou partie, pour mieux liquider les comptes.

— Décidément, tu n'es pas partageux, mon cher frère! railla Edmée. Tu pratiques le socialisme en plein... Enfin, arrange cela comme tu voudras, pour eux comme pour Jacques. Il ne faut pas de fausses sensibleries, c'est stupide, ça gâte la vie. Comme tu dis, nous n'aurons jamais trop d'or pour nous donner du bon temps... Je vous quitte maintenant, Inès et Jacques doivent être arrivés. C'est convenu, on leur annonce aujourd'hui le voyage?

— Mais oui, annonce, annonce! Ils vont en être ravis, parbleu!... Des enfants!

Car Anatole de Blangard était le parent et tuteur d'Inès et de Jacques de Brévys. Dans un but que nul ne connaissait, il avait réussi à remplacer le tuteur désigné par l'aïeul des deux enfants, un oncle de leur mère, homme faible et cupide, qui avait cédé à la grosse somme offerte par le député et aux promesses d'avancement extraordinaire pour son fils, jeune magistrat. Le farouche anticlérical n'avait pourtant pas osé passer outre sur la volonté formelle exprimée par le défunt dans son testament de voir ses petits-enfants élevés dans des maisons religieuses, mais il avait formé le projet de les "déniaiser" plus tard et d'en faire des émules de ses propres enfants.

C'était aujourd'hui le jour de sortie d'Inès et de Jacques. Comme Maxence et Edmée, pas plus que leur père, n'auraient voulu se déranger pour leurs jeunes parents, ceux-ci étaient généralement confiés, le déjeuner fini, à une femme de chambre qui les conduisait, sur leur demande, à un musée ou, lorsque le temps était beau, au Luxembourg ou aux Tuileries.

En dehors du plaisir de retrouver son frère, ces sorties mensuelles étaient une véritable épreuve pour Inès. Tout, dans cette famille, froissait ses convictions, son éducation très distinguée, sa délicatesse d'âme. Edmée se raillait sans façon de ses habitudes chrétiennes et de ses manières réservées. M. de Blangard avait toujours quelque tirade anticléricale à sortir pour la circonstance, et Maxence, tout en essayant de faire le bon apôtre et de surveiller sa conversation, laissait trop souvent, lui aussi, percer le bout de l'oreille.

Inès craignait surtout pour Jacques l'influence de cette famille. Heureusement, l'enfant était une nature franche, ouverte, douée d'instincts élevés, et sa soeur ne s'était pas aperçue qu'il eût éprouvé jusqu'ici de fâcheuses atteintes de cet exemple.

Ils étaient là tous deux dans le luxueux salon du député, attendant que l'on daignât s'aviser de leur présence. Ils se savaient ici une quantité très négligeable. Mais ils s'en souciaient fort peu, et n'auraient souhaité qu'une chose: rester seuls toute la journée, ainsi que le disait en ce moment Jacques à sa soeur, en penchant câlinement sa tête blonde rasée sur l'épaule de la jeune fille.

Mais Edmée entra en coup de vent et donna à Inès un vigoureux shake-hands.

— Une bonne nouvelle, chère!... Figurez-vous que nous allons dans deux mois faire un voyage, et que nous vous emmenons!

— Veine, alors! cria Jacques en faisant claquer ses doigts, tandis que sa soeur regardait Edmée d'un air stupéfait. Où ira-t-on, ma cousine?

— Devine!

— C'est en France?

— Non, pas même en Europe... Tu vois que je t'aide?

— En Afrique, alors?

— Non.

— En Amérique?

— Tu y es. Mais l'Amérique est grande, et il s'agit de trouver le bon endroit.

— Chez les Patagons, peut-être?

— Tu brûles!

— Pas possible! Si loin que ça!... Au Pérou?

— Là, ça y est!

— Qu'est-ce que nous irons faire là? s'exclama Jacques en ouvrant de grands yeux.

— Le gouvernement charge mon père de diriger là-bas une mission scientifique, et en même temps, je peux bien l'avouer, il doit s'occuper de certaines négociations politiques et commerciales. Mais ceci est un secret, vous comprenez?... Seulement, père a pensé que Maxence et moi aurions grand plaisir à faire ce voyage avec lui.. Puis il a songé également à vous deux, qui avez dit un jour que vous aimiez tant les voyages!

— Si je les aime!... C'est un rêve que vous annoncez là, cousine Edmée!... Le Pérou!... Quelle veine!

Et l'impétueux garçon se mit à exécuter une gigue endiablée, qui fit rire aux éclats sa cousine, en velléité de bonne humeur aujourd'hui.

Inès ne riait pas, elle. Abasourdie au premier moment, elle reprenait vite sa présence d'esprit, et, instinctivement, cherchait aussitôt quel intérêt leurs parents avaient à les emmener. Si jeune et si inexpérimentée qu'elle fût, et bien qu'elle ne les connût que fort peu, elle avait compris cependant que chez eux l'égoïsme le plus intense régnait en maître; donc, il eût été trop naïf de sa part de croire que le cousin Anatole avait pour seul but, en les emmenant, de leur procurer un plaisir.

Mais quelle était cette raison cachée?

— Dites donc, Inès, vous n'avez pas l'air fort enthousiaste? s'écria tout à coup Edmée. Ça ne vous plaît pas, ce voyage?

— C'est bien loin, répondit froidement Inès.

— Poule mouillée!... A vous entendre, on aurait cru que vous iriez au bout du monde, et puis, pour une pauvre petite excursion au Pérou, Mademoiselle recule!

— Mais non, elle ne recule pas! dit Jacques en s'élançant vers sa soeur et en lui saisissant les mains. Elle sera très contente, au contraire!... Dis, Inès chérie, que tu seras contente?

— Si tu l'es surtout, mon petit, répondit-elle en regardant avec tendresse le fin et gai visage aux yeux vifs qui se penchait vers elle.

Edmée retint un petit ricanement. Chez les Blangard, l'affection familiale était considérée comme un sentiment horriblement vieux jeu, et il n'était pas rare d'entendre le frère et la soeur, même le père et les enfants, échanger les pires injures.

Au déjeuner, M. de Blangard et Maxence parlèrent aussi du voyage, si bien que Jacques se trouva complètement emballé, tandis que sa soeur demeurait de glace, tout en essayant, par politesse, de prendre un air d'intérêt.

— Tu vas voir, Inès, nous allons faire fortune, là-bas! s'écria Jacques avec enthousiasme. Le Pérou, c'est le pays de l'or! Nous en trouverons peut-être!

— Qui sait! dit Maxence avec un sourire narquois. Et qu'est-ce que tu en ferais, de ton or, petit?

— D'abord, je planterais là la pension et je m'en irais là-bas en Normandie, dans notre Rivaldière. Je ferais de la culture comme bon-papa, et puis je voyagerais... Et aussi je donnerais beaucoup d'argent aux pauvres, parce que je n'aime pas voir les gens malheureux autour de moi.

Le député et ses enfants eurent un même sourire de moquerie.

— Est-il drôle, ce petit, avec ses idées philanthropiques! s'exclama Edmée. Ce que je vois de plus clair, c'est qu'il serait bien dommage que tu deviennes riche, car tu ne saurais pas profiter de ta fortune.

— Mais si, j'en profiterais très bien, comme je vous le dis!... Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse autrement?

— T'amuser, parbleu! riposta Maxence.

Jacques ouvrit de grands yeux.

— Mais on ne peut pas s'amuser tout le temps!... Il faut bien faire des choses utiles, et on m'a dit au collège...

Maxence l'interrompit par un éclat de rire sardonique.

— Ne nous sors pas les sornettes de tes professeurs cléricaux, moutard! Ça ne prend pas, ici. Ecoute plutôt ce que je vais te dire: il faut chercher avant tout dans la vie son plaisir, quitte à fouler tout aux pieds...

Il s'interrompit en voyant se fixer sur lui deux grands yeux indignés.

— Je vous serais obligée de ne pas émettre devant cet enfant des théories de ce genre! dit la voix d'Inès, vibrante et ferme.

Maxence se mordit violemment la lèvre... Mais Edmée s'écria avec une irritation moqueuse:

— Ah! ça! en voilà un péronnelle! Taisez-vous donc, petite sotte, et laissez Maxence éclairer, selon les vrais principes, ce cerveau abruti par les prêtres.

Inès se leva, la tête fièrement redressée.

— Nous ne pouvons rester un instant de plus à cette table où l'on outrage nos croyances bien-aimées... Viens, Jacques.

Ils sortirent tous deux de la salle... M. de Blangard, devenu écarlate, se leva brusquement...

— Attends, je vais te secouer comme tu le mérites, fanatique bigote!...

Mais la main de son fils le retint violemment.

(A suivre)

(1) Chef.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez
FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 201 435 — 165, ave. Provencher
Nos prix défient toute concurrence.

OCCASION — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,760. Réserve et profits, 121,386.93. S'adresser à Paul Jouvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta. Tf

A VENDRE — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à Boîte 39, la "Liberté". Tf

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask. 52

A VENDRE à Saint Norbert. Lot et maison, douze chambres; place centrale pour hôtel, restaurant, etc. S'adresser à **Hubert Lamoureux.** 43

A VENDRE — Bonne boutique et boiserie de forgeron, avec maison de six apartements, fini en stucco. Dimensions de la boutique 24x24 pieds, boiserie, 18x50; muni de pouvoirs. Situé près de l'église catholique et couvent. Bon marché. Vend pour cause de santé. S'adresser en anglais à **Boîte 146, Montmartre, Sask.** 43p

BONNE LOCALITE pour médecin catholique. Obtiendra aide municipale si désirée. Pour tout renseignement, s'adresser à **Boîte 14, la "Liberté".** 44p

A VENDRE — Maison de 6 chambres, rue des Meurons. Très moderne, en bonne condition. Chauffage à vapeur. **Prix, $3,000.** Comptant, $500. $35 par mois. Intérêt 5%. S'adresser à **C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Téléphone 202 450.** Tf

A LOUER immédiatement. Appartement à 3 chambres, à proximité du centre de la ville, rue Smith, sud du Broadway; avec installation de Frigidaire et poêle électrique. S'adresser à **Boîte 41, la "Liberté", ou téléphoner 21 816, A. Royal.** Tf

ON DEMANDE 2,000 volailles vivantes — Expédiez-nous sans tarder vos poules pour la vente de Pâques à des prix élevés. Poules de plus de 6 livres, 26 sous la livre; 5 à 6 livres, 21 à 23 sous; 4 à 5 livres, 18 à 19 sous. Canards vivants, 5 livres, 26 sous la livre. Ces prix élevés sont bons jusqu'au 1er mai pour classe no 1, f.o.b. Winnipeg. Cages sur demande. Pour un prompt paiement, expédiez à un pionnier dans le commerce des volailles. **L. Ohrenstein, 164, rue Aikens, Winnipeg.** 43p

$2,600 — District scolaire de Saint-Boniface. Demeure agréable avec jardin, chaudement construite. Taxes peu élevées. Titre clair. $500 comptant, balance facile. **Tél. 201 481. Henri d'Eschambault, 133, rue Masson, Saint-Boniface.** Tf

A LOUER — Plusieurs propriétés, maisons en parfait ordre. Bons sites à louer à bons termes. S'adresser à **C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Tél. 202 450.** Tf

A VENDRE pour déménagement — Phonographe et disques; poêle électrique (Moffat) 4 ronds, machine à laver (Eden); lit, 4 pieds (Simmons) complet. S'adresser à **Mme Chabot, 285, rue Dumoulin, Saint-Boniface.** 43

FERME A VENDRE, près de Saint-Pierre, 240 acres de terre améliorée, à un prix d'occasion. S'adresser à la **"Liberté", boîte 27.** 44

FERME A LOUER — Dufrost, Man., 240 acres de terre de choix dans la vallée de la rivière Rouge, 60 acres de jachère d'été, 175 acres de labour d'automne. A louer ou à vendre à conditions faciles et à bon marché. **R. Lennox, 303, Montreal Trust Bldg., Winnipeg.** 43

AU SACRE-COEUR

Jeudi dernier avait lieu dans notre église le service de sépulture de feu Joseph-Moïse Bessette, décédé à l'Hôpital Général le 17 du courant, à l'âge de 38 ans. Le service a été chanté par le Père vicaire et le Père curé est allé réciter les dernières prières sur la tombe du défunt. "Requiescat in pace".

• • •

Dimanche dernier, il nous a fait plaisir de voir M. et Mme Ernest Guertin de retour de leur croisière dans l'Amérique du Sud. Ils sont revenus enchantés de leur voyage et heureux de retrouver au Manitoba la belle neige qu'ils n'avaient pas vue depuis le mois de novembre dernier.

• • •

La partie de cartes de dimanche dernier a été un vrai succès pour la commission scolaire. Les dames épouses des commissaires en ont fait une des plus agréables soirées de la saison. En outre d'un prix d'entrée de $2.50 en or, elles ont distribué plusieurs prix aux gagnants du whist et du bridge. Elles nous ont aussi donné un magnifique programme musical auquel ont pris part Mlle Clémence Acquin et M. L.-P. Taillon, qui ont été grandement appréciés.

Les heureux gagnants de la soirée ont été:

Whist. Dames: 1er prix, Mlle H. Leblanc; 2ème prix, Mme L. Lépine; 3ème prix, Mlle Florence Dumontier; consolation, Mlle Agnès Gauthier. Messieurs: 1er prix, Alexandre Allaire; 2ème prix, M. Normandeau; 3ème prix, Léo Fournier; consolation, F. Dargis.

Bridge. Dames: 1er prix, Mme P. L'Heureux; 2ème prix, Mme L.-P. Taillon; consolation, Mme R.-L. Mercier. Messieurs: 1er prix, M. J.-A. Rhéaume; 2ème prix, M. Pelvie Fleishman; consolation, M. J.-H.-N. Léveillé.

Le prix d'entrée a été gagné par Mlle H. Leblanc.

• • •

A l'office du soir, dimanche, on a recommandé aux prières M. Georges Germain comme étant gravement malade.

• • •

Nous avons annoncé la semaine dernière que Mlle Laurette Rhéaume a passé avec honneur ses examens de théorie au Conservatoire de Toronto; c'est avec grand honneur que nous aurions dû dire.

WINNIPEG

La grande pièce française annuelle

Demain, amis lecteurs, demain donc, vous viendrez en foule applaudir la grande présentation française de l'année. Le Cercle Molière vous offrira, sur les planches du Walker, une des plus délicieuses comédies de l'actualité parisienne, une des plus gentilles oeuvres de Georges Berr, la tragi-comédie "Un jeune homme qui se tue".

Sur le plan du théâtre de notre ami Boutal les places libres se raréfient... mais il y en a encore d'excellentes! Il y a toujours des retardataires: nous avons pensé à eux et nous pouvons leur assurer qu'ils pourront encore se fort bien placer. Le bureau de location du théâtre Walker restera ouvert toute la journée à leur intention: toutefois, nous leur conseillons de ne pas arriver les derniers.

Le Cercle Molière fonctionne depuis cinq ans et a poursuivi, depuis lors, sa marche vers le "Toujours mieux" de sa devise. Après "L'Arlésienne", il présenta "Popaul et Virginie". Ces deux pièces, relativement récentes, méritent de rester dans les annales du Cercle comme des succès. Sous l'égide du président, le Dr J.-J. Trudel, le Cercle a dépassé ses 150 membres: chaque assemblée rallie de nouveaux propagateurs de la littérature française. Venez donc l'encourager de votre présence et de vos applaudissements!

A demain, tous au Walker, pour rire, vous amuser et donner votre appui à ceux qui veulent la gloire de notre belle langue française.

P. de SAINT DENIS,
Secrétaire.

Deux grands artistes canadiens-français à Winnipeg

Le dernier concert des soirées musicales britanniques et canadiennes, sous les auspices du Chemin de fer Pacifique Canadien, sera une soirée canadienne-française avec les deux célèbres artistes Rodolphe et Lucien Plamondon.

Rodolphe Plamondon a une riche voix de ténor, très flexible et très étendue. Il a chanté devant la plupart des souverains d'Europe. Né à Montréal, il alla étudier le chant en France et débuta avec grand succès au Théâtre Antique d'Orange. A l'Opéra de Paris, il tint le rôle difficile d'Hippolyte dans "Hippolyte et Orcie", de Rameau. Pendant de nombreuses années, il fut le chanteur principal à la Société Bach de Paris.

Lucien, son fils, dont la mère était la fameuse Marie Dufriche — prix du Conservatoire de Paris et soprano renommée dans la capitale française — étudia le violoncelle sous François Touche, directeur et fondateur des fameux concerts Touche. Il fut soliste de ces concerts et de l'Orchestre de Paris.

Rodolphe et Lucien Plamondon seront au programme à l'hôtel Royal Alexandra, Winnipeg, le 7 avril. Ils continueront ensuite leur tournée vers l'Ouest, s'arrêtant à Régina, Calgary, Vancouver et Victoria. C'est la première fois que ces deux artistes viennent dans l'Ouest et aucun amateur ne voudra manquer l'occasion de les entendre.

M. R.-G. Amiot revient au Pacifique Canadien

Montréal. — Une autre nomination qui honore un de nos compatriotes vient d'être annoncée au bureau-chef du Pacifique Canadien à Montréal. C'est celle de M. R.-G. Amiot, autrefois agent de district dans le service des Voyageurs du Pacifique Canadien et depuis deux ans agent-général du fret et des voyageurs du "Québec Central Ry" à Sherbrooke, que l'administration du C.P.R. rappelle à Montréal pour occuper le poste d'agent-général adjoint du service des voyageurs, en remplacement de M. Emile-J. Hébert, récemment promu Commissaire du trafic-voyageurs.

Cette nomination de M. R.-G. Amiot qui est très avantageusement connu dans les cercles ferroviaires de l'Est du Canada, constitue un beau témoignage de confiance pour l'un des nôtres, en même temps qu'une marque de haute appréciation pour les qualités dont celui-ci a fait preuve au cours des nombreuses années qu'il a passées à l'emploi de la grande compagnie de transport canadienne.

M. Amiot entra au Pacifique Canadien en 1907, à l'âge de 18 ans. Il servit d'abord comme commis dans le Département des Voyageurs, puis comme sténographe. En mai 1911, il fut nommé commis en chef dans le bureau du premier assistant de l'agent-général du Service des Voyageurs et en juillet 1914 il était promu agent du district de Québec, Service des Voyageurs.

Le 1er février 1928, sur la recommandation de M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, M. Amiot était envoyé à Sherbrooke pour y occuper le poste d'agent-général du fret et des voyageurs du "Quebec Central Ry". Son retour à Montréal et au Pacifique Canadien sera sûrement fort bien accueilli par les nombreux amis que M. Amiot compte dans la métropole. Sa nomination prendra effet le 1er avril.



W.-R. DEVENISH,
surintendant général des Chemins de fer Nationaux du Canada, Edmonton, qui a été nommé surintendant général du district du Manitoba, avec quartiers généraux à Winnipeg.

16,000 kilomètres en pèlerinage

Les journaux suisses rapportent le cas vraiment remarquable et édifiant, et unique sans doute dans l'histoire des pèlerinages, d'une paysanne allemande qui vient d'atteindre sa quatre-vingt-dix-huitième année, Mme Louise John.

Cette nonagénaire, ardente dévote de la Vierge, s'est rendue pas moins de 53 fois à Notre-Dame d'Einsiedeln le fameux sanctuaire suisse. Elle habite à Munderkingen (Wurtemberg), qui est situé à près de 200 kilomètres de là. Elle a fait quarante-trois de ces pèlerinages à pied, ayant ainsi parcouru pédestrement environ 16,000 kilomètres.

• • •

L'influenza — "Nous avons eu, à différentes reprises, l'occasion de constater que le Novoro du Dr Pierre est le meilleur remède de famille", écrit M. S. Ensminger, de Granum, Alta. "Tout dernièrement encore, quand ma femme, nos cinq enfants et moi-même fûmes tous atteints de l'influenza. Les enfants furent très malades mais un traitement régulier de Novoro leur rendit la santé avec une rapidité surprenante. Ce n'est vraiment pas trop dire que nulle famille ne devrait se trouver sans ce remède du foyer." Cette simple et vieille médecine herbeuse possède une réputation mondiale pour le traitement et la prévention de toutes sortes de rhumes et il est bon d'attirer l'attention sur ce fait à cette époque de l'année. Le Novoro est fourni exclusivement par des agents locaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne: L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.